

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024



SOMMAIRE

	EDITO	PAGE 3
01	POUR UNE ÉCONOMIE NORMANDE DYNAMIQUE, ATTRACTIVE & INNOVANTE	PAGE 4
02	POUR PERMETTRE À CHACUN DE BÂTIR SON AVENIR, RÉUSSIR SA FORMATION ET SON INSERTION PROFESSIONNELLE	PAGE 9
03	POUR DES TRANSPORTS EFFICACES AU SERVICE DES PERSONNES & DE L'ÉCONOMIE	PAGE 17
04	POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE & ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES	PAGE 21
05	ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DE LA NORMANDIE	PAGE 26
06	ADMINISTRATION RÉGIONALE	PAGE 32

ÉDITO PRÉSIDENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint, la Région Normandie a tenu son cap en 2024 : celui d'une immense ambition, celle de faire de la Normandie une région toujours plus attractive et dynamique.

L'éducation et la formation demeurent au cœur de notre action. Près de 270 M€ ont été investis dans les lycées, 74 M€ pour les formations sanitaires et sociales et 118 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, soutenant ainsi 300 projets d'avenir.

La politique contractuelle 2023-2027 s'est poursuivie : 26 nouveaux contrats en 2024, représentant plus de 300 projets et 700 M€ d'investissements, avec un soutien régional de 116 M€.

La transition écologique progresse. 27 M€ ont été consacrés aux énergies et à l'environnement, permettant notamment la rénovation énergétique de 3 273 logements. Le parc éolien en mer de Fécamp a été mis en service, et le GIEC normand 2 a finalisé ses travaux autour de six thématiques majeures. Dans le même temps, 125 ha de friches ont été requalifiés et la préservation des centres-villes reconstruits s'est poursuivie.

Sur le plan économique et industriel, des avancées concrètes confirment la réindustrialisation. La reprise de l'usine métallurgique Manoir de Pîtres par le groupe Parallox a sauvé 470 emplois, avec un soutien régional de 3,5 M€. Dans le domaine stratégique du nucléaire, le projet "Normandie Nucléaire-Nouvelles Compétences" mobilisera 64 M€ d'ici 2028 pour former 5.400 jeunes chaque année à l'horizon 2030. Par

ailleurs, le développement agricole reste au cœur des préoccupations avec 379 installations aidées en 2024.

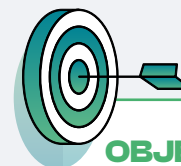
Les transports poursuivent leur mutation : 70 M€ ont été investis pour le nouveau technicentre ferroviaire du Havre et le remplacement des trains vers Paris s'est achevé avec la livraison des rames OMNEO.

En matière de santé, la Région a soutenu le déploiement de médicobus pour lutter contre les déserts médicaux, participé à la rénovation hospitalière dans le cadre du plan Ségur et accompagné l'ouverture de la faculté dentaire de Caen.

2024 fut aussi une année de rayonnement : 2,5 millions de visiteurs ont participé aux commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement, les Jeux olympiques et paralympiques ont mis en valeur nos infrastructures, le festival Normandie Impressionniste a confirmé notre place sur la scène culturelle mondiale. Ces réussites sont le fruit d'une mobilisation collective et s'appuient sur une fierté partagée : 90% des Normands sont fiers de leur région, 93% heureux d'y vivre.

La Normandie avance, innove et rayonne. Ensemble, préparons les grands rendez-vous à venir : les dix ans de la Normandie réunifiée et l'inscription espérée des Plages du Débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2026, le millénaire de Guillaume le Conquérant en 2027.

Hervé MORIN
Président de la Région Normandie



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fixé par les États membre de l'Organisation des nations unies (ONU), l'Agenda 2030 est un programme universel qui porte l'ambition de transformer le monde à travers 17 objectifs de développement durable (ODD). Ceux-ci donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, répondant aux défis liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.



| POUR UNE ÉCONOMIE NORMANDE DYNAMIQUE, ATTRACTIVE ET INNOVANTE

La Région accompagne le développement des entreprises et filières d'excellence, y compris à l'international. Elle soutient également la recherche et l'innovation ainsi que les activités relevant de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture, des ressources marines et du tourisme.





Accompagnement des entreprises

1457
AIDES ATTRIBUÉES
À DES ENTREPRISES
OU ASSOCIATIONS À
VOCATION ÉCONOMIQUE
MONTANT TOTAL : 46,41 M€



331,6 K€
DÉDIÉS AUX FILIÈRES ET PÔLES
DE COMPÉTITIVITÉ



198
ENTREPRISES AIDÉES AU
TITRE DU DISPOSITIF ARME



544
DOSSIERS DANS LE
CADRE DES DISPOSITIFS
IMPULSION

715
CRÉATEURS D'ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉS VIA LE
DISPOSITIF COUP DE POUCE



Normandie Carbone



Lancé par l'Agence de développement pour la Normandie (ADN) en 2024, Normandie Carbone est **une nouvelle offre d'accompagnement visant à accélérer la décarbonation des entreprises** normandes. L'objectif est de leur permettre de mesurer, comprendre et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), en réponse aux enjeux régionaux et nationaux de transition climatique.

Le processus repose sur un accompagnement en 3 étapes :

- quantification des émissions** : réalisation d'un bilan GES selon la méthode Bilan carbone®, couvrant les scopes 1, 2 et 3.
- élaboration d'une stratégie climat** : accompagnement ACT (Assessing Low Carbon Transition) pas-à-pas pour définir un plan d'actions aligné sur les trajectoires 2°C.
- mise en œuvre** : appui à la priorisation des actions, mobilisation de financements et suivi des résultats.

01

ÉCONOMIE



NORMANDIE CARBONE : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

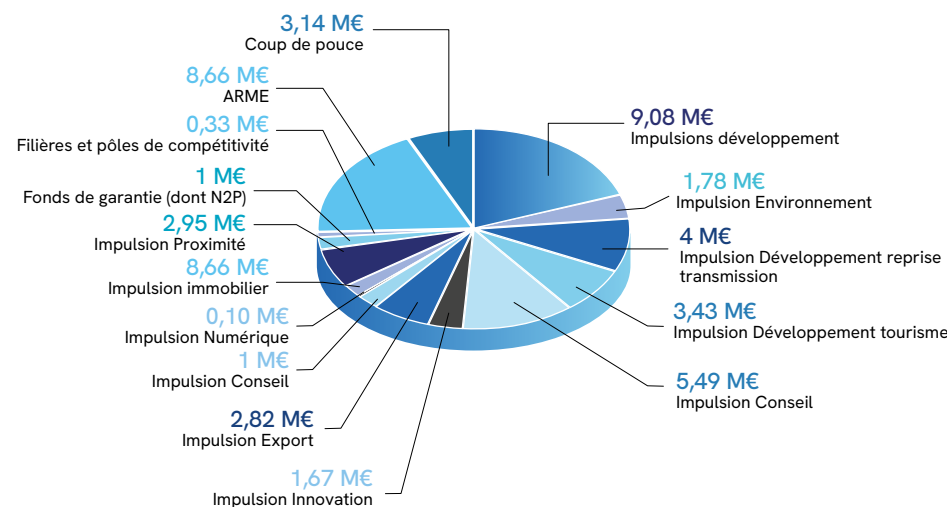


Pour créer un vivier de compétences locales, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé début 2024. **Il a permis de référencer 25 prestataires pour la réalisation de bilans GES et 17 pour les accompagnements ACT.** Une convention avec l'ADEME a renforcé cette dynamique, en formant de nouvelles structures conseils en Normandie.

Les prestations sont accessibles grâce à un « guichet unique » piloté par l'ADN. Les entreprises, notamment TPE et PME, peuvent bénéficier de subventions régionales couvrant jusqu'à 60% du coût des études et actions via les dispositifs Impulsion Conseil, Impulsion Transition et Impulsion Environnement - Normandie Carbone.

Normandie Carbone constitue un levier stratégique pour embarquer le tissu économique régional vers la neutralité carbone 2050.

Répartition des aides économiques par dispositif



Mutations économiques ARME



En cohérence avec la politique régionale de développement économique du territoire et son aménagement, la Région **accompagne les entreprises et les territoires en mutation ou en situation de fragilité** au travers du dispositif ARME (Anticipation, redressement et mutations économiques). Au 31 décembre 2024, la Région avait répondu à quelque 6 200 sollicitations depuis 2016.

Les chiffres-clés 2024

- 1 180 entreprises et ou associations à vocation économique accompagnées pour faire le point sur leur situation.
- 212 d'entre elles, représentant environ 4 400 salariés, ont bénéficié d'une ingénierie conseil ARME et/ou d'un financement.

Les actions menées en 2024

- En matière d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques, la Région a engagé **les travaux d'études macro et microéconomiques sur les secteurs d'activité prégnants en Normandie.** Ce travail partenarial avec l'Etat et les acteurs sectoriels a débuté par une étude portant sur la filière automobile.
- Troisième édition de l'évènement régional consacré à la prévention** avec plus de 280 inscrits en octobre 2024, autour de l'anticipation et la gestion des risques pour mieux aborder les transitions et aléas économiques.

Fonds pour une transition juste (FTJ)



Le FTJ vise à **atténuer les coûts socio-économiques de la transition vers une économie zéro carbone** sur les territoires normands les plus touchés par les répercussions négatives sur l'emploi des filières les plus émettrices de CO₂, à savoir les vallées de la Seine et de la Bresle. En 2024, 9 projets d'investissements dans les PME ou de recherche-innovation dans les entreprises ont été accompagnés pour un montant total de 6,82 M€. Domaine d'activités concernés : verre, chimie, hydrogène, valorisation des déchets, économie circulaire.



Économie sociale et solidaire (ESS)

Chiffres clés



11%

DE L'EMPLOI ET 15% DE
L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ
RÉGIONAL



1,45 M€

mobilisés pour le soutien
AUX ACTEURS ET RÉSEAUX DE L'ESS

750 K€

D'AIDES DIRECTES aux projets d'ESS
sur l'ensemble des phases de leur
développement avec la mobilisation
de 47 nouvelles aides ESS.



3 EXEMPLES CONCRETS POUR UNE ÉCONOMIE INCLUSIVE, RÉSILIENTE ET DURABLE



• Créée en 2024, **Champi Lab** explore des recettes végétariennes innovantes à base de champignons biologiques locaux. Ceux-ci sont associés à des produits de saison pour garantir une alimentation saine, savoureuse et durable. Destinés en priorité aux personnes en situation de précarité alimentaire (seniors, publics fragilisés...), ces plats offrent une alternative végétale aux protéines animales à fort impact environnemental. Financement Région : 20 K€.

• **Bellydoo** a conçu une ceinture de thérapie naturelle pour apaiser les douleurs liées aux menstruations et à l'endométriose. Ergonomique et discrète, elle est fabriquée dans des ateliers d'insertion, à partir de matières recyclées comme le néoprène et de matériaux locaux tels que lin, laine bio normande et noyaux de cerises. Lauréate d'une médaille de bronze au concours Lépine 2024, elle s'inscrit dans une dynamique de santé et de responsabilité. Financement Région : 24,8 K€.

• Active depuis 5 ans à Falaise, **la Ruche Ressourcerie** dynamise l'économie circulaire à travers le réemploi, la réparation de vélos et la création d'objets en bois de palette. En 2024, elle rejoint le Pôle ESS du Pays de Falaise et se structure autour de deux pôles : la Maison du vélo et des mobilités durables (location, apprentissage, auto-partage) et un Pôle bois avec une menuiserie partagée, Perco. Financement Région : 65 K€.



Recherche et innovation

En 2024, des fonds Région et FEDER 2021-2027 ont été mobilisés pour :



- accompagner les projets et l'investissement dans la recherche ;
- soutenir les jeunes chercheurs avec 130 allocations de recherche doctorales ;
- favoriser la diffusion de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI) à travers le lancement du réseau des acteurs professionnels COGITO et le soutien au Dôme et à l'Atrium ;
- intensifier les relations partenariales entre les laboratoires académiques et le monde de l'entreprise ;
- développer l'entrepreneuriat innovant.

Au-delà de ces chiffres clés, la Région s'est engagée plus particulièrement en 2024 sur les actions suivantes :

- l'organisation en janvier de l'événement **Innov Connect** dans le but de promouvoir les projets collaboratifs d'innovation avec les entreprises et les laboratoires et faciliter l'émergence de consortiums ;
- la poursuite de sa contractualisation avec les établissements d'enseignement supérieur et recherche et organismes de recherche, sous forme d'accords de partenariat stratégique.

Chiffres clés

PLUS DE

39 M€

consacrés aux projets de recherche et aux équipements dans les plateformes, dont 17,5 M€ FEDER



PLUS DE

120

nouvelles allocations de thèses financées et cofinancées pour un montant de plus de 11,3 M€



7,9 M€

dédiés à la rénovation et l'extension de la plateforme d'imagerie biomédicale CYCERON



10,4 M€

pour le lancement du programme Normandie nucléaire, nouvelles compétences (3NC)

PRÈS DE

2 M€

pour la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle



44

projets collaboratifs, de maturation et de valorisation pour un montant de près de 15 M€ avec 33 structures bénéficiaires dont 24 établissements



RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



Dans le cadre du **Schéma régional enseignement supérieur, recherche et innovation**, opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2023, la Région a réaffirmé sa volonté d'aider à la structuration ou l'émergence de domaines issus de la Stratégie de spécialisation intelligente (Smart Specialization Strategy), levier déterminant pour la dynamisation des écosystèmes régionaux de la recherche et de l'innovation. Parmi les sujets prioritaires :

- **préserver et transformer durablement** les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production ;
- **développer un mix énergétique** vers zéro émission carbone ;
- **transformer les process** pour une industrie performante, durable et digitale ;
- **développer de nouvelles solutions** de mobilités bas carbone efficaces et sécurisées ;
- **faire de la Normandie un territoire résilient** par la maîtrise des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociaux.



Tourisme et attractivité

Le soutien de la Région au **Comité régional de tourisme (CRT)** s'est élevé à 4,8 M€ en 2024 avec 3 axes forts :



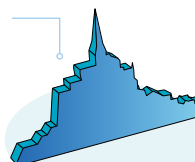
- la **promotion de la destination Normandie** en cette année de festivités autour du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie et des 150 ans de l'impressionnisme.
- les opérations « **Tarif bas carbone** » et « **Normandie sans ma voiture** ».
- la **promotion de la Normandie comme destination 4 saisons** auprès des marchés de proximité.

En 2024, la Région a également travaillé avec les acteurs du tourisme **sur la problématique de la gestion des flux sur les sites sensibles**. Elle a animé avec le CRT un groupe de travail et a permis aux acteurs de mettre en œuvre différentes bonnes pratiques en la matière. Un atelier a également été consacré à ce sujet lors des Assises du tourisme normand.

Par ailleurs, la Région a mis en place **un service de navette pour desservir une partie des sites des plages du Débarquement** sur un modèle hop-on hop-off comme alternative à la voiture individuelle.

500 K€

affectés par la Région à l'**EPIC NATIONAL DU MONT-SAINT-MICHEL**



Destinations d'excellence

La mise en œuvre des **plans d'actions dédiés aux destinations d'excellence** s'est poursuivie : structuration, qualification et promotion de l'offre liée au tourisme de mémoire, au médiéval, à l'impressionnisme, accompagnement de la définition du plan de gestion Unesco du Mont Saint-Michel et sa baie pour près de 3 M€. La Région a soutenu l'organisation de nombreuses manifestations pour célébrer le 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

Chiffres clés



482 K€

DE CRÉDITS FEDER mobilisés pour aider les acteurs touristiques dans le développement de leur projet de mise en tourisme du patrimoine normand.

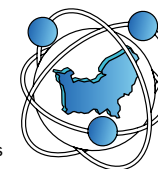


3,36 M€

DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT des projets de structuration d'offres et événements liés aux filières touristiques

1,79 M€

pour financer le programme d'actions de Normandie Attractivité afin de valoriser l'image et les atouts de la Normandie



765 K€

CONSCRÉS À LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS via des études, le soutien aux réseaux





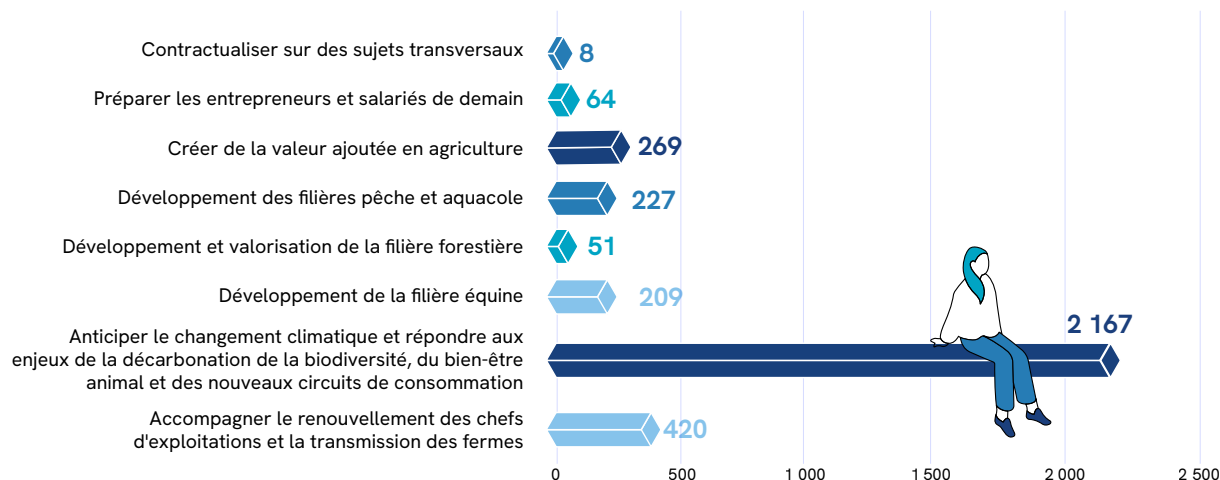
Agriculture et ressources marines



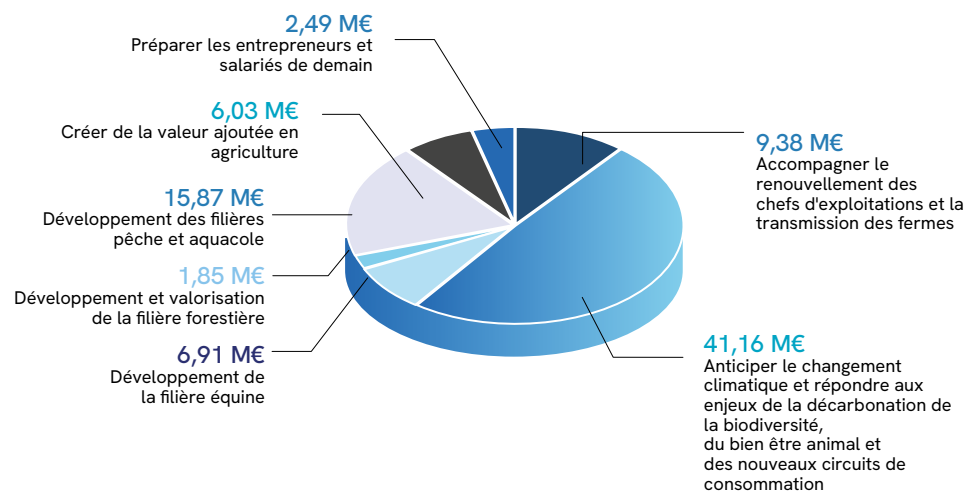
En 2024, des fonds Région, Feader et Feampa ont été mobilisés respectivement à hauteur de 32,04 M€, 41,26 M€ et 10,87 M€, soit plus de 84,17 M€ pour **soutenir plus de 3 400 porteurs de projets** dans les domaines de l'agriculture, de la valorisation des produits agricoles, de la forêt et des activités de pêche et aquaculture.



Répartition des bénéficiaires par enjeux en 2023



Répartition des crédits par enjeu (en M€)



AMÉLIORER LE POTENTIEL POLLINISATEUR DES ABEILLES



Afin de soutenir la professionnalisation de la filière apicole normande et dans la continuité de la programmation FEADER 2014-2022, la mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) «**Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles**» vise à accompagner économiquement les apiculteurs, tout en favorisant la biodiversité par une augmentation du potentiel pollinisateur.

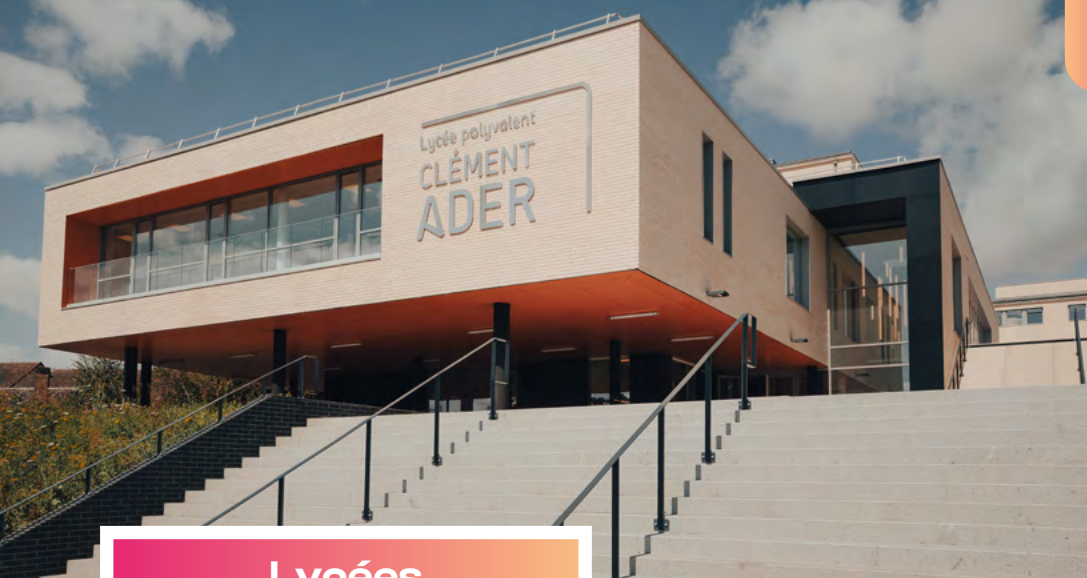
L'aide prend la forme d'une **subvention annuelle forfaitaire** financée pour 80% par le FEADER et 20% par la Région Normandie, le montant de l'aide est calculé sous forme de forfait établi selon le nombre de colonies détenues et l'emplacement diversifié des ruchers.

En 2024, la Région a accompagné 41 bénéficiaires pour un montant total d'aide de 219,2 K€, dont 175,3 K€ provenant du FEADER.



| POUR PERMETTRE À CHACUN DE BÂTIR SON AVENIR, RÉUSSIR SA FORMATION ET SON INSERTION PROFESSIONNELLES

La Région accompagne la réussite scolaire et professionnelle des lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Elle construit, rénove et équipe les lycées de Normandie. Elle met en place des dispositifs de formation pour les demandeurs d'emplois, finance et développe les formations sanitaires et sociales. Elle favorise l'innovation et encourage la mobilité internationale des jeunes.



Lycées



La Région accompagne les lycéens, au quotidien, en leur proposant des conditions et un environnement propice à la réussite scolaire. Elle **acquiert les équipements** pour les enseignements, **gère l'aménagement et l'entretien des locaux** des lycées. Elle subventionne également les investissements dans les lycées privés et MFR.

La politique régionale des lycées vise à répondre aux enjeux de continuité pédagogique et d'évolution des pratiques, notamment avec le développement des usages numériques.

Chiffres clés

65,9 M€
DE DOTATIONS ET SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUÉS
AUX LYCÉES PUBLICS

107 M€
D'INVESTISSEMENT DÉDIÉS
AUX TRAVAUX DANS LES EPLE



35 808
LICENCES DE MANUELS NUMÉRIQUES POUR
50 LYCÉES EXPÉRIMENTATEURS

126 912
LYCÉENS

237
LYCÉES ET ÉTABLISSEMENTS
ASSIMILÉS



RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE GRÂCE AUX SELFS PARTICIPATIFS

La Région a déployé des selfs participatifs dans 15 établissements. Chaque convive se sert lui-même et gère son assiette qu'il garde pour l'entrée et le plat. Ce concept permet de **réduire jusqu'à 30% du gaspillage alimentaire** et de diminuer la consommation d'eau, d'énergie et de produits lessiviels.

Outre ce bénéfice environnemental, il améliore également les conditions de travail des agents de restauration (pénibilité du travail), renforce leur mission éducative (conseil, communication, orientation) et responsabilise le convive.

L'objectif est d'étendre cette expérimentation aux 129 restaurants scolaires d'ici 2030.



APPROCHE ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE À LA DIRECTION DES BÂTIMENTS RÉGIONAUX

- 7,9 M€ de travaux de rénovation énergétique dans les lycées (30% d'économies d'énergie) ;
- 100% des marchés passés contiennent des clauses et/ou critères de développement durable ;
- Approfondissement des échanges réciproques avec les maîtres d'œuvre dans le cadre du suivi de la charte d'engagements réciproques initiée en 2022 ;
- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux enjeux climat et biodiversité ;
- Expérimentation d'actions innovantes en lien avec la préservation des ressources naturelles et de l'environnement (réemploi, traitement optimisé des déchets, matériaux bois et biosourcés, préservation de la biodiversité, bio-conception) ;
- Déplacements professionnels moins émissifs ;
- Optimisation du suivi et de la régulation de la consommation des fluides dans les bâtiments

Équipements et travaux

- **16,6 M€** d'équipements pédagogiques, de restauration et de mobilier achetés.
- **5,7 M€** de subventions d'investissement attribuées aux lycées privés et aux Maisons familiales rurales (MFR).
- En 2024, la Région a mis en œuvre son programme prévisionnel d'investissements (PPI) avec en particulier les actions suivantes :
 - poursuite des **travaux sur le site patrimonial historique** du lycée Pierre Corneille : livraison du bâtiment Audiovisuel et poursuite de la restructuration du bâtiment Corneille (105 M€) ;
 - poursuite des **travaux de restructuration** du lycée Clément Ader à Bernay (budget global : 46,4 M€), du lycée Raymond Queneau à Yvetot (35,2 M€) et du lycée Jean Moulin aux Andelys (20,1 M€) ;
 - réalisation de **plus de 700 opérations de toutes tailles** sur la grosse maintenance, poursuite des opérations transversales de sécurisation, d'accessibilité, de mise aux normes, remplacement de menuiseries, réfection des VRD, traitement des pathologies des façades.

Numérique éducatif

Le **Pack numérique lycéen (PNL)** est déployé depuis la rentrée scolaire 2021 dans les lycées normands. Dans ce cadre la Région fournit un espace numérique de travail, le wifi campus, un accompagnement de proximité et **près de 39 000 ordinateurs portables par an aux lycéens primo-entrants** en seconde et en CAP dans les établissements publics et privés volontaires.

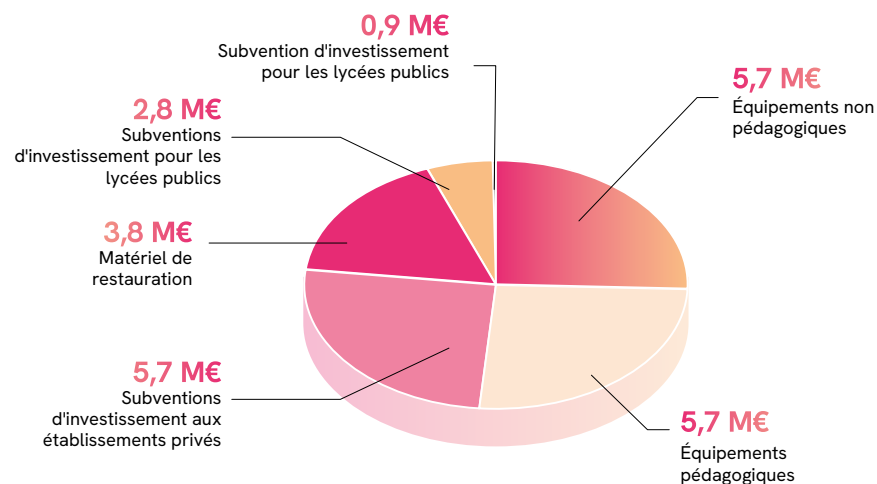
Cet effort d'équipement individuel s'accompagne d'une rationalisation des matériels informatiques à usage collectif dans les établissements.

En parallèle, 1,29 M€ a été alloué en 2024 au titre de la médiation numérique à travers **un programme d'accompagnement aux usages**, en particulier pour la poursuite du développement des manuels scolaires numériques en remplacement des manuels papier dans 50 établissements à la rentrée scolaire 2024.



Enseignement supérieur

Répartition des dépenses d'investissement par nature (hors construction et travaux sur les bâtiments)



Chiffres clés



25

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE SOUTENUS



117 452

ÉTUDIANTS (ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024)

PRÈS DE

45 M€

ENGAGÉS POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET LA VIE ÉTUDIANTE



**Soutenir les
établissements
d'enseignement
supérieur et la vie
étudiante**

2024 était la deuxième année de mise en œuvre du **Schéma régional Enseignement supérieur recherche innovation (SRESRI) 2022-2028** avec la volonté de faire de la Normandie un territoire d'excellence et d'expérimentation pour l'ensemble des acteurs.

En 2024, et pour plus de 12 M€, la Région s'est engagée dans un soutien renouvelé des établissements d'enseignement supérieurs publics, ou privés d'intérêt général, par l'élaboration d'accords de partenariats stratégiques et la **mobilisation du nouveau dispositif régional Normandie Sup'**.

Développer les bâtiments d'enseignement supérieur

En 2024, la Région s'est engagée à soutenir les projets immobiliers de l'enseignement supérieur pour plus de 33 M€, notamment :

- le projet **Campus nouveau siècle de l'Université de Caen** pour 15 M€ dont 5 M€ au titre du contrat de territoire et 10 M€ au titre du CPER ;
- le projet de construction de la **nouvelle bibliothèque universitaire de l'Université de Rouen** à Mont-Saint-Aignan pour 15 M€ au titre du CPER ;
- le projet **d'aménagement du bâtiment Magellan de l'INSA Rouen Normandie** pour 3,4 M€ au titre du CPER ;
- le lancement des travaux de **construction de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN)** à Caen (coût global : 29 M€) ;
- la finalisation des **études de l'école d'ingénieurs Builders à Epron** (coût global : 22 M€).



Apprentissage



19,4 M€

ont été affectés à l'apprentissage

- 2,2 M€ pour le fonds de soutien à l'apprentissage.
- 1,5 M€ pour les équipements pédagogiques des centres de formation des apprentis (CFA).
- 15,7 M€ pour les travaux (exemples : finalisation des études de la restructuration et de l'extension du CFA de Fauville-en-Caux).

29

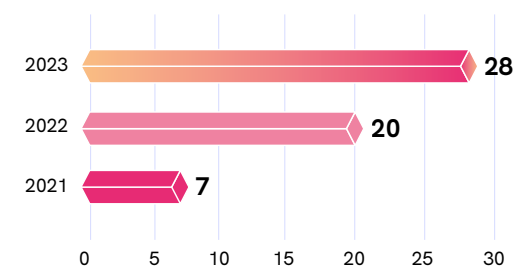
CFA NORMANDS sont désormais détenteurs du label CFA innovant & durable (collection de badges numériques).

La politique d'apprentissage est désormais bien identifiée par les CFA. Dans un contexte de métiers en tension et d'effectifs d'apprentis élevés, leurs demandes répondent aux besoins des territoires, aux enjeux de la transformation écologique et de la réussite des jeunes.

La dynamique collective animée par la Région dans le cadre du **label CFA innovant & durable** permet d'encourager les améliorations de l'apprentissage, notamment le développement durable et la mise en place de stratégies de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

L'accompagnement de la construction d'un hébergement du CFA FIM à Saint-Lô inscrit volontairement dans le label RT 2012 -20% permet de **cibler les investissements jugés vertueux environnementalement** selon plusieurs catégories de flux (énergie, matériaux, eau, biodiversité, déchets).

Nombre de CFA détenteurs d'un label "CFA innovant" actif



DÉCARBONATION : ACCOMPAGNEMENT DU CHANTIER EPR DE PENLY

Les travaux préparatoires du chantier EPR2 à Penly ont démarré en juillet 2024. Pour évaluer les projections de besoins en emplois-formations, la Région a cofinancé avec EDF une étude réalisée par le cabinet Hélévato (cf. illustration)

La Région pilote des instances qui coordonnent et adaptent l'offre de formation aux besoins en compétences du chantier (comité technique emploi-formation, comité des financeurs de la formation). Le dispositif « Une formation, un emploi » a été mobilisé en 2024-2025 sur 3 formations prioritaires : Agent de trafic, Canalisateur, Conducteur d'engin.



CONCLUSION DE LA MODÉLISATION GÉNÉRALE

Sur le site en moyenne (10 ans)

4 750 emplois



Pic : 7 600 emplois
+ emplois induits : 3 500 emplois

Recrutement sur 10 ans

14 680 emplois



8 480 emplois

Recrutement locaux
potentiellement possibles (apports
salariés, intérim, nouveaux
recrutements)



MISSION NORMANDIE NUCLÉAIRE NOUVELLES COMPÉTENCES (3NC)



La mission 3NC vise à renforcer les compétences liées aux grands chantiers du nucléaire. Le projet promeut toutes les énergies décarbonées au travers de l'accompagnement des lycées et formations spécifiques. Les entreprises ont besoin de techniciens, d'ingénieurs et de chercheurs dans des domaines techniques très différents. La dynamique impulsée par 3NC, avec le rectorat de Normandie, 7 écoles d'ingénieurs, les universités normandes, des centres de formation de l'industrie et des travaux publics, ainsi qu'une quinzaine d'entreprises, contribue à la promotion et au développement des formations techniques et technologiques d'excellence en Normandie.



Orientation, animation



Agence régionale de l'orientation et des métiers

En 2024, l'Agence a consolidé la démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO) initiée en 2023, mêlant sensibilisation, réflexion stratégique et co-construction. Lors du **Salon régional de l'orientation et des métiers**, un espace dédié, un escape game et un guide sur les métiers et les formations de la transition écologique ont été proposés. Un diagnostic RSO a permis d'identifier **28 enjeux prioritaires répartis en 4 catégories** (environnemental, économique-sociétal, social, transversal), formant la base de la future stratégie.

Les préparatifs de **Normandurable, le festival des métiers et des formations d'avenir**, ont été enclenchés. Cet événement vise à réunir chaque année les métiers essentiels, les formations et les entreprises des transitions, offrant une vitrine unique des innovations et des opportunités professionnelles en Normandie.



Animation de la relation emploi-formation

En juin 2024, la **2^e édition du séminaire Engagements Compétences 2050** a réuni en Normandie les acteurs économiques, l'écosystème emploi, formation, orientation et les territoires. Cet événement, conçu de manière partenariale avec de nombreuses directions de la Région Normandie et des partenaires externes, a proposé une programmation éclectique avec des actions en lien avec la transition écologique.

Chiffres clés

2 M€

DE CONTRIBUTION POUR L'AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS



3 612

PERSONNES REÇUES DANS LES 33 POINTS RELAIS CONSEIL VAE



4,5 M€

DE SOUTIEN RÉGIONAL AUX MISSIONS LOCALES ET 50 689 JEUNES ACCUEILLIS

1 M€

DE CONTRIBUTION RÉGIONALE AU CARIF-OREF DE NORMANDIE



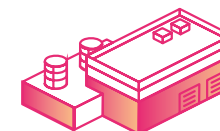
79

ACTIONS « UNE FORMATION, UN EMPLOI »



30 000

VISITEURS AU SALON RÉGIONAL DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS



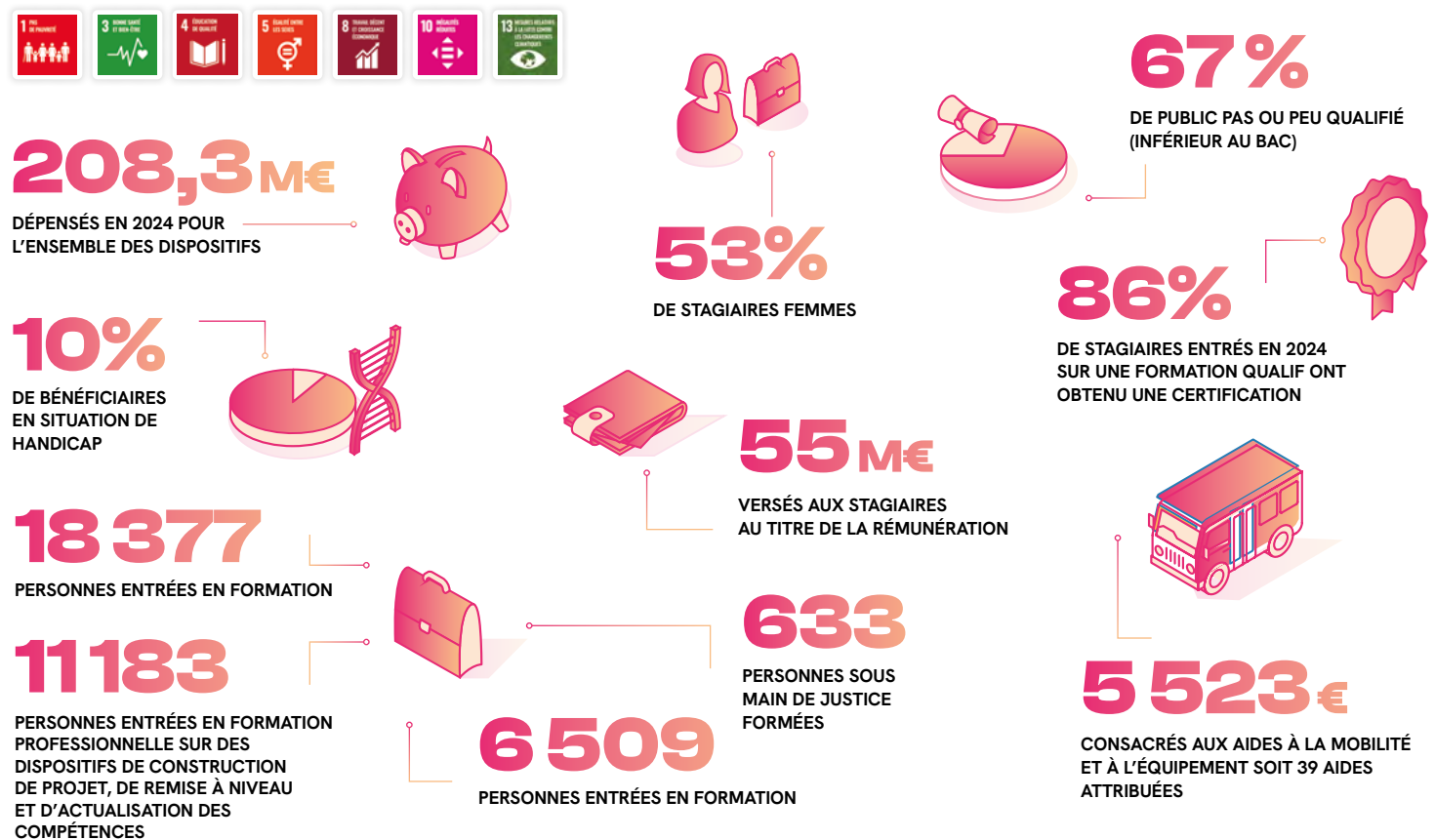
1 923

ENTREPRISES INSCRITES SUR DESTINATION MÉTIER ET 2 055 AMBASSADEURS MÉTIER/FORMATION



Formation professionnelle

Chiffres clés



Préparer et former les demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins des entreprises du territoire

La Région s'est engagée avec l'Etat dans un **nouveau Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) pour 4 ans**, afin de maintenir l'effort important d'accompagnement des publics en difficultés sur les savoirs de base (13% du budget, 40% des entrées en formation). L'offre de formation qualifiante est centrée sur des secteurs en tension de recrutement, dans l'aide à domicile, l'industrie et le bâtiment, avec des actions spécifiques pour répondre aux besoins de grands chantiers.



**DES FORMATIONS
DE TECHNICIENS
EN LIEN AVEC LES BESOINS
DU BTP DE MAINTENANCE DE
POMPES À CHALEUR**

La Région a accompagné les besoins de recrutement du groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification BTP de 12 techniciens de maintenance pompes à chaleur. Cette formation, financée à hauteur de 65 K€ de coûts pédagogiques, répond à plusieurs objectifs partagés entre la Région et les entreprises de la filière : soutien à la transition énergétique, développement de l'emploi local et réponse à un besoin croissant du marché pour assurer la qualité des installations. A l'issue de la formation, les stagiaires ont obtenu un certificat de compétence professionnelle.



Formations sanitaires et sociales



Chiffres clés



3 197
BOURSIERS



11 219

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN FORMATION
(9 197 ÉTUDIANTS DU SANITAIRE ET
2 022 ÉTUDIANTS DU SOCIAL).

70,8 M€

DE DOTATION DE FONCTIONNEMENT
(SANITAIRE : 53,6 M€ ; SOCIAL : 11 M€)



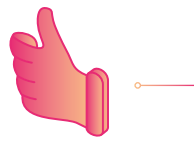
Adapter l'offre de formation aux besoins et enjeux du territoire

Dans le cadre de sa **compétence en matière d'autorisation des établissements à dispenser une formation dans le domaine sanitaire ou social**, la Région a instruit avec les services de l'Etat (Agence régionale de santé et Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), les dossiers des établissements demandant un agrément pour la période 2025-2030 dans lesquels un critère relatif au développement durable a été introduit. Les établissements ont eu à exposer leur politique en la matière. Cet élément donnera lieu à un suivi pendant la validité de l'autorisation délivrée.

Concernant l'offre de formation préparée en 2024 pour 2025, à la suite de l'arrêt du financement par l'Etat de places de formation d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social, une **attention particulière a été portée au domaine de la petite enfance**. L'offre sera désormais plus conséquente, tant en termes de volume que de couverture territoriale pour les formations d'éducateur de jeunes enfants et d'auxiliaire de puériculture.

Accompagner les apprenants

La Région a maintenu le **droit à une rémunération pour les demandeurs d'emploi accédant à des formations** de niveau 4 (aide-soignant, ambulancier et accompagnant éducatif et social).



9,5 M€

VERSÉS AUX
ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS
(BOURSES ET AIDES SOCIALES)



Les actions jeunesse

Collectivité de référence auprès des jeunes adultes, la Région développe **une approche globale des parcours des jeunes**, prenant en compte les différents temps de vie et assurant l'équité des offres, quelle que soit la situation des bénéficiaires.

Elle renforce, par ailleurs, les actions de médiation pour toucher les jeunes les plus éloignés des dispositifs.



425 058

JEUNES NORMANDS ÂGÉS DE 15 À 25 ANS

Chiffres clés



124 029

LYCÉENS

117 452

ÉTUDIANTS

49 466

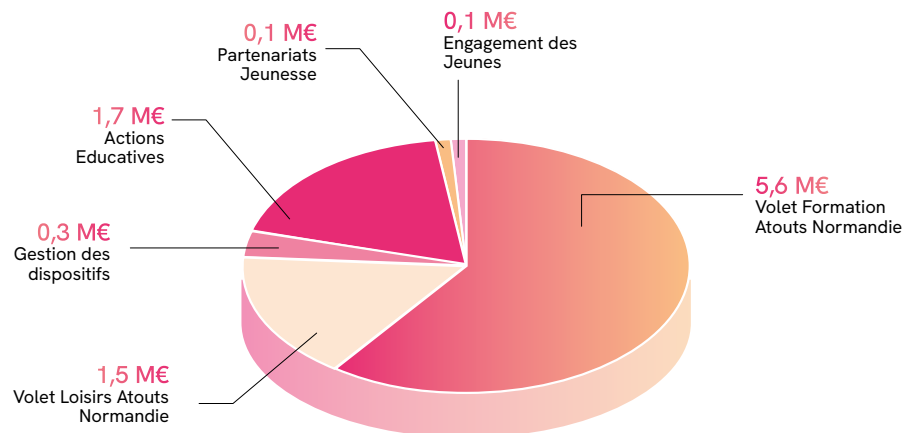
APPRENTIS



L'année 2024 a particulièrement été marquée par :

- la **cérémonie du Prix Liberté, organisée le 4 juin 2024**, s'inscrivant dans le cadre du 80^e anniversaire du Débarquement, accueillant 50 vétérans américains. Dans ce cadre, différents projets spécifiques ont été mis en place, notamment :
- la création dans le cadre d'un processus éducatif, d'une **chanson dédiée à la liberté avec Sonita Alizadeh** (lauréate du Prix Liberté 2021) et Kalimat (slameur normand).
- le projet des **80 cartes du Débarquement** imaginé pour associer des jeunes Américains aux commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie.

Budget réalisé 2024



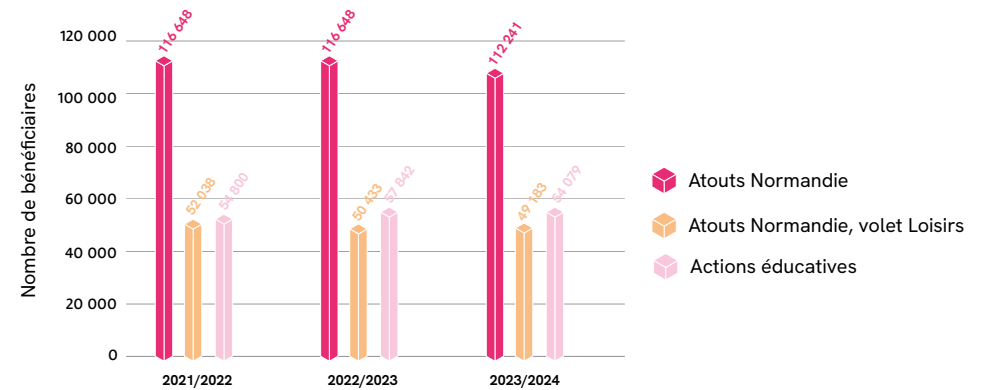
DES ACTIONS ÉDUCATIVES AXÉES SUR LA CITOYENNETÉ

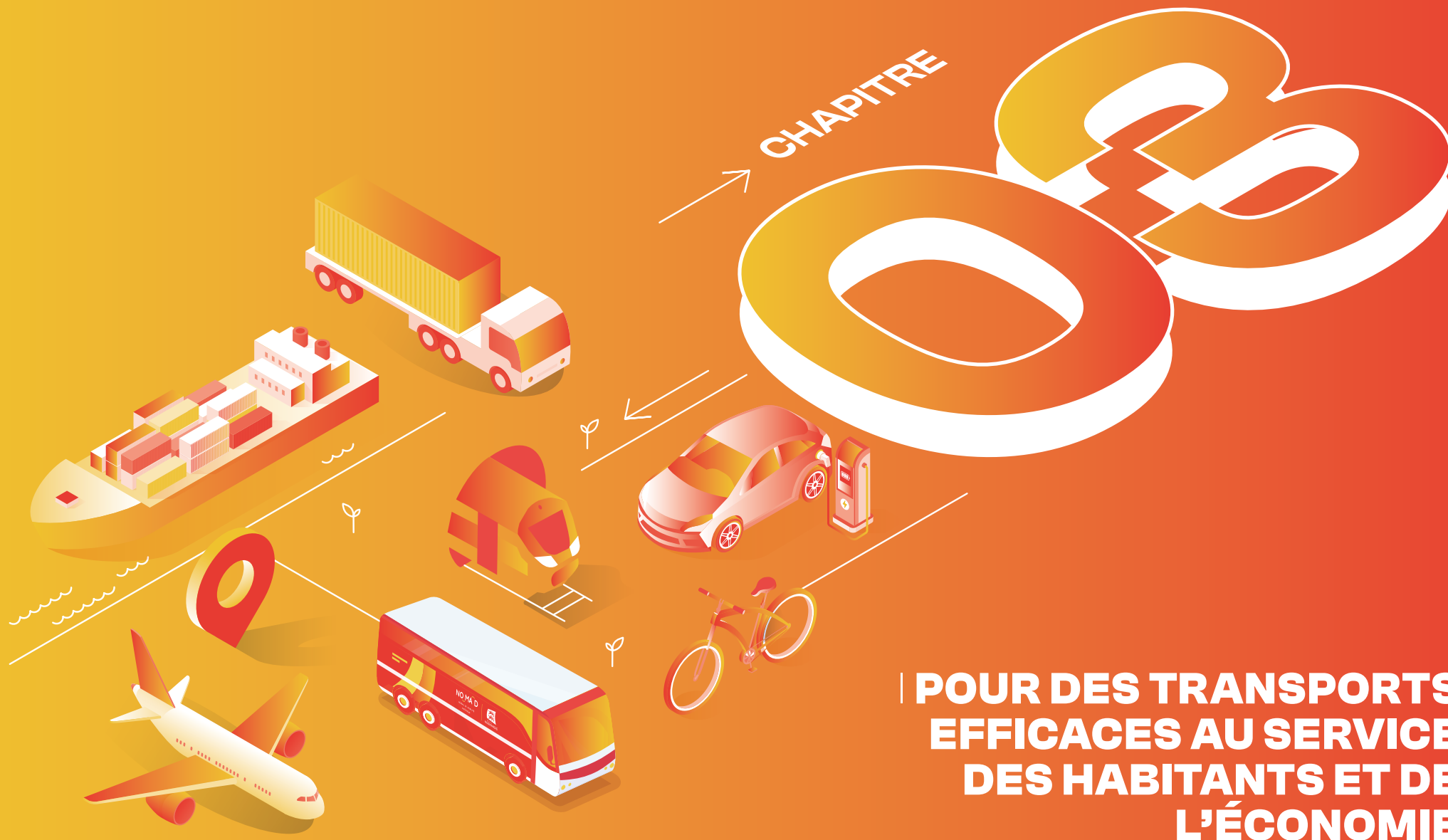
En 2023-2024, le Programme régional des actions éducatives, adressé aux jeunes de 15 à 25 ans de lycées, CFA, organismes de formation, missions locales ou MFR, porte sur la construction de leur citoyenneté et leur réussite éducative. Il favorise autonomie, épanouissement, engagement et échanges entre pairs de différents statuts.

L'axe éducation à la transition écologique s'est développée en 2024 :

- intégration d'un nouveau parcours dédié aux impacts environnementaux et économiques dans le dispositif Education aux écrans, qui a pour objet d'éduquer à un usage raisonné et critiques des écrans ;
- ajout d'un nouveau partenaire (l'Ecole des pôles) qui a sensibilisé 388 lycéens aux enjeux climatiques et travaillé à l'amélioration de leurs pratiques au bénéfice de l'environnement.

Les bénéficiaires des actions jeunesse





| POUR DES TRANSPORTS EFFICACES AU SERVICE DES HABITANTS ET DE L'ÉCONOMIE

L'ensemble des transports publics régionaux est réuni sous une même bannière : Nomad, le réseau de mobilité normand. La Région s'efforce en permanence de développer l'offre de transport, de moderniser le matériel, d'améliorer la qualité de service, d'adapter les dessertes et les tarifs aux besoins des voyageurs.



Transports Nomad un réseau au service de la mobilité des Normands

Depuis cinq ans, la Région Normandie transforme en profondeur son offre de transport avec le réseau Nomad. Un effort d'investissement inédit a été engagé pour moderniser le ferroviaire et améliorer la qualité de service.

Le réseau Nomad Car poursuit également son évolution vers une offre plus harmonisée et cohérente. De nouveaux services ont été pensés pour renforcer le confort et la lisibilité du réseau.

Toutes ces actions concrètes facilitent les déplacements quotidiens sur l'ensemble du territoire.

La Région affirme ainsi sa volonté de proposer un service optimisé pour la mobilité de tous.



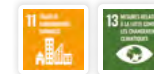
Modernisation du matériel et des infrastructures

Faciliter les déplacements des Normands au quotidien est une priorité constante pour la Région Normandie. **En 2024, d'importants projets se poursuivent, d'autres ont abouti :**

- l'atelier de maintenance du Havre a été mis en service en juillet 2024 et sert à la maintenance et l'entretien des trains normands. En comparaison avec d'autres sites, le choix d'une enveloppe performante associée à des moyens de chauffage adaptés permet de diviser par 20 la consommation énergétique.
- les 27 Regio2N ont tous été réceptionnés en février 2025. Ce matériel entièrement électrique remplace les rames tractées V2N/V02N, vétustes.
- la Région participe au financement du renouvellement des lignes de dessertes fines du territoire normand (13 M€).
- la Région Normandie a engagé plus de 5 M€ pour la modernisation des grands axes structurants. Ces investissements visent à améliorer la fiabilité, la sécurité et la performance du réseau et contribuent également à la réduction de l'empreinte écologique du transport ferroviaire. Sur la ligne Paris-Caen-Cherbourg, le réseau GSM dédié à la sécurité du rail a ainsi été modernisé.



Convention Lignes normandes



2024 marque le début de la nouvelle convention d'exploitation des lignes normandes (2024-2033).

La Région poursuit ainsi son engagement en faveur d'un transport régional de qualité, accessible et respectueux de l'environnement. Plusieurs mesures ont été pérennisées ou renforcées :

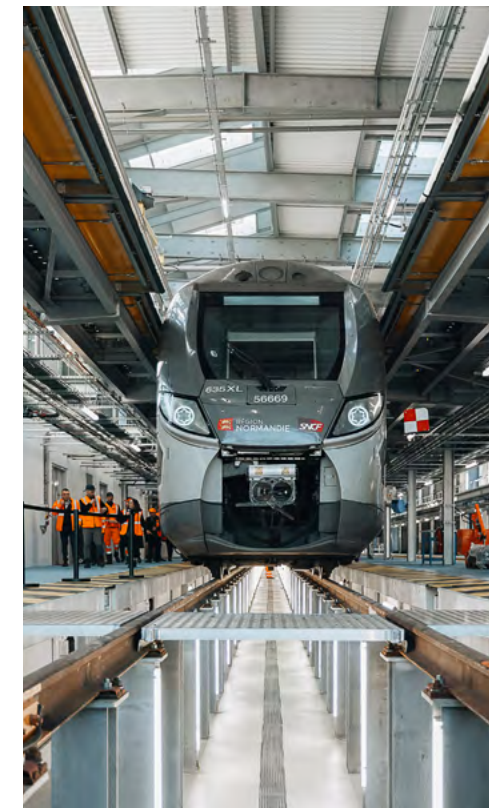
- **le transport des vélos** est désormais assuré sur les lignes Caen-Granville-Rennes et Caen-Le Mans-Tours, facilitant l'intermodalité.
- **les dessertes estivales** vers Étretat et Honfleur rencontrent un franc succès, avec une hausse de fréquentation de +10% pour Étretat et +3% pour Honfleur par rapport à 2023.
- **le biocarburant B100** est utilisé sur la ligne Paris-Granville, réduisant l'empreinte carbone du trajet.
- **un tarif bas carbone** est proposé à tous les visiteurs utilisant les transports NOMAD, encourageant les déplacements écoresponsables.
- **des renforts de trains** ont été mis en place à l'occasion des commémorations du Débarquement de juin 1944 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024.

Ces efforts portent leurs fruits : **9 voyageurs sur 10 se déclarent satisfaits** de leur expérience, et la **ponctualité atteint 92%**, contribuant à une **hausse de fréquentation de près de 20% par rapport à 2019**.



MODERNISER POUR DES TRANSPORTS PLUS VERTS

Les investissements engagés par la Région Normandie dans le renouvellement et la modernisation du réseau ferroviaire régional témoignent d'un engagement fort en faveur de la transition écologique. Ce soutien permet de préserver **un mode de transport collectif faiblement émetteur, offrant une alternative durable** à l'usage de la voiture individuelle. La modernisation des infrastructures améliore également l'efficacité énergétique du réseau, tout en limitant les nuisances sonores et les vibrations, ce qui favorise la protection des écosystèmes locaux.





Ouverture à la concurrence

Depuis plusieurs années, la Région Normandie prépare l'ouverture progressive de son réseau ferroviaire à la concurrence, avec pour objectif d'améliorer la qualité du service pour les usagers.

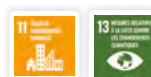
L'étoile ferroviaire de Caen a été choisie comme premier périmètre d'ouverture. Le contrat devrait être attribué en **décembre 2025** pour une circulation des trains prévue en juillet 2027. Les quatre autres lots (Etoile de Rouen, Paris/Granville, Etoile Mancelle et Normandie-Saint-Lazare) seront progressivement ouverts entre **2030** et **2034**.

La Région place la **qualité de service**, la **gestion du personnel**, une **meilleure fréquence des trains** et une **amplitude horaire élargie** au cœur de cette transformation, afin d'offrir aux Normands une alternative fiable et attractive à la voiture individuelle.

Les futurs contrats d'exploitation intégreront également des engagements concrets pour **réduire l'impact environnemental** de l'activité ferroviaire, que ce soit à travers les trains eux-mêmes, les sites ou les ateliers de maintenance.



Intermodalités



Plusieurs projets de **pôles d'échanges multimodaux (PEM)** sont en cours, portés par les collectivités locales avec le soutien financier de la Région et de l'Union européenne (FEDER), afin de **faciliter les correspondances entre les différents modes de transport** (train, bus, vélo, voiture) et d'améliorer l'accessibilité, le confort et la fluidité des déplacements autour des gares.

À titre d'exemple, **depuis l'été 2024**, 29 abris vélos sécurisés **accessibles gratuitement 24/24** ont été **installés dans les gares**, offrant 527 places de stationnement.



Abri vélo sécurisé NOMAD en gare de Lison

Un paiement simplifié pour voyager en toute liberté

La Région Normandie, avec le syndicat mixte Atoumod, a lancé un service de **paiement à l'usage** accessible sur l'application **Fairtiq**. Il permet de voyager sans connaître le tarif à l'avance : il suffit d'un geste pour valider, et le montant des trajets réalisés est prélevé en fin de parcours.

Ce service est disponible sur les trains **Nomad** en Normandie, ainsi que sur les réseaux **Twisto (Caen)**, **Lia (Le Havre)**, **Cap Cotentin**, et les lignes **Nomad Car 111 et 122**. Il sera progressivement étendu à d'autres réseaux normands.

Prendre le train facilement avec un abonnement interurbain

Depuis septembre 2024, la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et le Syndicat mixte Atoumod **expérimentent un nouveau système de tarification**. Ce dispositif permet aux abonnés du réseau urbain Astuce d'utiliser aussi les trains **NOMAD**, rendant les trajets plus simples et plus fluides entre les deux réseaux.



Lignes routières Nomad Car

En 2024, dix lots de marchés de transport ont été renouvelés dans le département de la Manche. La Région a poursuivi son engagement en faveur d'une mobilité durable à travers l'accord-cadre, en encourageant les entreprises de transport de voyageurs à adopter des pratiques responsables sur les plans social et environnemental. Ce dynamisme s'est notamment traduit par l'introduction dans la Manche de véhicules fonctionnant au HVO et au Bio-GNV, rendue possible grâce à l'ouverture de la station Bio-GNV à Carentan-les-Marais.

À l'occasion du 80^e anniversaire du Débarquement, la Région a mis en place, de mai à septembre 2024, une navette desservant les plages du Calvados. Baptisée « Navette D-Day », cette initiative a été saluée par le Grand Prix des Régions Ville Rail & Transports 2025, qui lui a décerné le « Prix du service routier ».

Par ailleurs, le déploiement du système d'aide à l'exploitation (SAE) se poursuit progressivement sur l'ensemble du territoire normand.



+ de 35 millions de km parcourus par an par les cars Nomad

Quotidiennement, 2197 circuits scolaires transportent environ 100 000 élèves. Plus de 5 600 000 voyages commerciaux sont effectués sur l'ensemble des 116 lignes commerciales régulières du réseau Nomad Car.



CAR À HYDROGÈNE, UNE PREMIÈRE MONDIALE



La Région Normandie, en partenariat avec Transdev, a lancé le Nomad Car Hydrogène, premier autocar au monde rétrofité pour fonctionner à l'hydrogène. Mis en service en avril 2024 sur la ligne Évreux-Rouen, ce véhicule zéro émission illustre l'engagement régional pour une mobilité durable.

Issu d'un CROSSWAY Euro V, l'autocar a été transformé grâce au rétrofit : son moteur thermique a été remplacé par une motorisation électrique alimentée par une pile à combustible utilisant l'hydrogène comme source d'énergie, augmentant ainsi son autonomie. L'intérieur a également été repensé pour améliorer le confort des passagers.

Cette démarche permet de moderniser des véhicules existants tout en réduisant leur impact environnemental.

Réseau routier

La Région intervient au titre des Itinéraires routiers d'intérêt régional (IRIR) pour la création et la structuration des grands axes routiers et des dessertes des pôles économiques et touristiques.

En 2024, elle a soutenu les Départements et l'Etat, maîtres d'ouvrage des routes départementales et des nationales.



DES PROJETS EXEMPLAIRES



Tous les projets routiers soutenus par la Région Normandie intègrent **des mesures environnementales rigoureuses**. Cela inclut la mise en place de compensations foncières, la création de bassins de rétention, l'installation de passages dédiés à la faune, ainsi que des aménagements paysagers favorisant l'intégration harmonieuse dans le milieu naturel.



Ports et aéroports

En 2024, la Région a poursuivi son soutien à Ports de Normandie pour le développement du terminal multimodal du port de Cherbourg, un projet stratégique visant à établir une liaison de ferroutage entre le sud-ouest de la France, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Cette nouvelle infrastructure, dont les premiers trajets commerciaux sont attendus en 2025, permettra de transférer chaque année l'équivalent de 20 000 camions de la route vers le rail, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO₂ et à la fluidification du trafic routier.

La Région Normandie a également participé au financement de la nouvelle aérogare de l'aéroport de Deauville, à hauteur de 12,73 M€ pour 13,4 M€ au global.



DES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



La Région Normandie s'engage activement dans des projets respectueux de l'environnement. Elle a notamment contribué à hauteur de 2,55 M€ à un programme de **18 M€ visant à améliorer les accès nautiques du port de Rouen (Haropa)**. Ce projet prévoit la renaturation des berges sur huit sites le long de la Seine.

Par ailleurs, la **nouvelle aérogare de l'aéroport de Deauville** a été conçue avec des **matériaux locaux et naturels** afin de limiter son empreinte carbone. Elle s'inscrit dans une démarche ambitieuse de transition énergétique, renforcée par l'installation d'un parc photovoltaïque de 40 hectares. À terme, l'aéroport de Deauville deviendra la première plateforme aéroportuaire d'Europe à atteindre un bilan carbone positif.



| POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

La Région accompagne le développement équilibré et durable du territoire régional à travers son SRADDET et des outils de contractualisation avec l'Etat et les intercommunalités. Elle se mobilise par ailleurs pour répondre aux enjeux de revitalisation urbaine, d'accès à la santé, de cadre de vie, d'aménagement numérique et de préservation environnementale des territoires.

Contrat de plan Etat-Région (CPER) pour la Normandie



Un volet **Mobilités** a été ajouté en juin 2024 au projet de CPER 2021-2027 voté en 2023.

L'Etat et la Région ont décidé **d'investir ensemble dans les services express régionaux métropolitains (SERM)**, la modernisation des axes ferroviaires nationaux structurants, **les lignes ferroviaires de dessertes fines du territoire (LDFT)**. L'effort portera aussi sur la mise aux normes d'accessibilité des gares aux personnes à mobilité réduite ou encore sur le fret ferroviaire et le transport combiné. Ce volet comprend également la finalisation des opérations routières engagées dans le cadre du CPER 2015-2020 et les aménagements d'itinéraires structurants du réseau routier national ainsi que la mise en place d'un schéma des itinéraires cyclables d'intérêt régional.

Après les phases de consultations obligatoires, l'adoption définitive du Contrat de plan 2021-2027 pour la Normandie est programmée lors de l'Assemblée régionale de mars 2025.



SRADDET



En 2022 et 2023, la Région a mobilisé acteurs publics et privés **autour des enjeux du « zéro artificialisation nette » (ZAN)**, dans un objectif réaffirmé d'aménagement et de développement équilibré de l'ensemble des territoires normands.

Le **SRADDET modifié a été adopté le 25 mars 2024**, approuvé le 28 mai 2024. Il est juridiquement opposable et sa mise en œuvre est en cours en lien avec les services de l'Etat, avec un travail fin d'accompagnement des territoires via notamment la participation aux réunions qu'ils organisent, des échanges sur leurs documents d'aménagement et d'urbanisme et la création / actualisation d'outils, de séquences d'information, communication, formation...

La **Conférence régionale de gouvernance** s'est réunie le 19 février, le 30 avril et le 7 octobre 2024 pour débattre des caractéristiques et de la liste potentielle des projets d'envergure nationale et régionale.

La nouvelle version du document synthétique du SRADDET : <https://www.normandie.fr/le-sraddet>



Contrat de plan interrégional Etat- Régions (CPIER) pour la Vallée de la Seine



Le développement de la vallée de la Seine, porté par l'Etat et les Régions Île-de-France et Normandie depuis 2015 au travers du CPIER, se caractérise par une très forte mobilisation des acteurs publics et privés autour de **projets d'innovation conjuguant des compétences multiples**, ce qui concourt au renforcement de l'attractivité du territoire et à sa résilience dans un contexte de transitions économiques, sociales et environnementales majeures. Depuis 2015, dans le cadre du CPIER, **198,67 M€ ont ainsi été engagés pour des infrastructures de transport, 33,29 M€ pour le développement économique et 6,56 M€ pour des projets d'aménagement durable**.

Plusieurs projets ont été engagés en 2024, au titre notamment de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) annuel « **Transition écologique et valorisation économique** » lancé par l'ADEME et les deux Régions (10 lauréats mobilisant près de 21 structures). L'année 2024 a aussi vu l'aboutissement de projets engagés les années précédentes : matériaux de construction biosourcés, énergie, logistique (adoption du Schéma régional de cohérence logistique)...

La Région Normandie a voté, le 24 juin 2024, un projet de nouveau CPIER pour la période 2023-2027 qui reste à finaliser avec l'Etat et la Région Île-de-France.



DEUX PROJETS INNOVANTS SOUTENUS DANS LE CADRE DU CPIER VALLÉE DE SEINE

Maillons, pour une massification des matériaux bio et géosourcés en vallée de Seine

Maillons est un projet de recherche opérationnelle qui recense l'offre de matériaux bio et géosourcés et définit les conditions du développement de leur usage, depuis la ressource brute (bois, chanvre...) jusqu'à la construction/rénovation. Le projet cartographie les « maillons » existants, manquants et/ou à renforcer dans les filières de Normandie et d'Île-de-France. Il met aussi en avant des données économiques, carbone et normatives au travers notamment de prototypes.

Green River, une plateforme flottante qui produit de l'énergie décarbonée

Ce projet a permis la création et l'optimisation d'une plateforme flottante multi-sources (éolien, solaire, houle...) destinée à produire une électricité décarbonée. Le prototype de flotteur installé en 2024 dans le port de Honfleur a ainsi concrétisé trois années de travail. Il trouve son prolongement dans le cadre du projet « Twin Power » engagé en 2023.



© Haropa port

Encourager la revitalisation urbaine



La Région a engagé en 2024 plus de 16,83 M€ de subventions pour soutenir de **nombreux projets de revitalisation urbaine** sur l'ensemble du territoire normand.

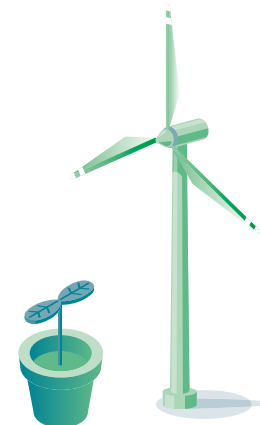
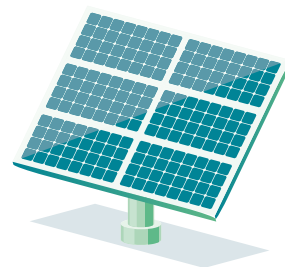
Ce sont ainsi **125 ha de friches qui ont été pris en charge dans le cadre du partenariat avec l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN)**. Les 9,84 M€ apportés par la Région vont permettre à ces espaces de trouver un nouvel usage et de réduire la pression sur les zones agricoles et naturelles.

Près de **3,6 M€ ont également été engagés en application de la convention ANRU pour la revitalisation des quartiers prioritaires**.

L'aménagement d'un jardin traversant dans le quartier du Robec à Darnétal constitue un exemple emblématique de l'action de la Région, tout comme les 250 K€ de crédits de fonctionnement fléchés chaque année pour soutenir les actions d'insertion au profit de ces territoires.

L'effort en direction des centres-villes reconstruits s'est aussi poursuivi avec 2,33 M€ de subventions pour préserver ce patrimoine spécifique et l'adapter aux enjeux des transitions. Côté valorisation, la commune de Vire Normandie a obtenu en 2024 le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie »

Enfin, près d'1 M€ de subventions a été mobilisé pour la **rénovation de 114 logements locatifs vacants dans les centres**. En parallèle une expérimentation a été lancée avec l'Etat pour lutter contre la vacance des logements sur 8 intercommunalités normandes.



Contractualisation territoriale



Une nouvelle génération de contrats de territoires a été lancée en 2023. Dans ce cadre, chaque projet est analysé au regard de la prise en compte des **objectifs de sobriété foncière, de performance énergétique, d'adaptation du territoire au changement climatique, de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, de développement des mobilités douces et décarbonées**.

La construction du commerce multi-services La P'tite Folie à Folligny (Granville Terre et Mer) témoigne de cette approche. Ce projet qui allie services de base à la population et conception exigeante avec des matériaux locaux et écologiques, a pu bénéficier d'une subvention de 30% (289 771 €). Sa conception lui a permis d'obtenir le label exigeant E3C2 et le prix "Bâti contemporain" de l'association Maisons Paysannes de France en 2024.

En 2024, 26 contrats ont été négociés, portant le total des contrats de territoire validés à 29 sur les 64 prévus. Ils intègrent plus de 300 projets représentant un investissement de plus de 700 M€ sur les territoires et un soutien régional de près de 116 M€.



PARC D'ACTIVITÉS : NORMANDIE RESPONSABLE



Le label Normandie ReSponsable valorise les parcs d'activités engagés dans une démarche RSE visant un équilibre entre épanouissement des salariés, respect de l'environnement et dynamisme de l'économie locale.

En 2024, 3 nouveaux parcs ont été labellisés, soit 13 parcs au total ; les labels de la 1^{ère} édition ont été également renouvelés. Le parc Rouen Madrillet a reçu le niveau de reconnaissance le plus élevé (3 léopards). Deux autres parcs sont passés à un niveau supérieur avec 2 léopards.



Favoriser l'accès à la santé sur tous les territoires



L'année 2024 a été marquée par le déploiement de la feuille de route Santé 2023-2030 « La santé au cœur de l'action régionale » qui s'est fixé 4 priorités. Parmi les événements marquants en 2024 :

- l'ouverture de la faculté dentaire de Caen avec 104 étudiants à la rentrée 2024, toutes promotions confondues ;
- la création d'un service de santé étudiante sur le Campus 1 à Caen ;
- 19 projets d'investissement visant à améliorer l'accès aux soins en ambulatoire ont été validés pour plus de 2 M€ ;
- lancement d'un nouveau dispositif Promotion et prévention de la santé ciblant 3 priorités : la santé mentale des jeunes 15-30 ans, la lutte contre les violences intra familiales et la santé environnementale ;
- mise en œuvre d'une charte partenariale en faveur de l'attractivité des métiers de la santé avec l'ARS Normandie.



Feuille de route Santé 2023-2030 : 4 priorités



FORMER ET ATTIRER EN NORMANDIE LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE DEMAIN

- Orienter vers les métiers de la santé et du travail social, plus particulièrement ceux en tension.
- Adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins de santé des Normands.
- Amener les étudiants en santé à découvrir la Normandie et les inciter à s'installer sur tout le territoire, et notamment en milieu rural.



ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX SOINS SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Investir pour améliorer les conditions de travail des professionnels de santé exerçant en secteur ambulatoire ou hospitalier.
- Favoriser les actions du « Aller vers les habitants », comme les médicobus ou la télémédecine.
- Agir plus particulièrement sur l'accès aux soins de médecine générale, dentaire et de santé mentale.



SOUTENIR LES ACTEURS DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE AU PROFIT DE LA SANTÉ DES NORMANDS ET DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

- Consolider les forces de la recherche et de l'innovation thérapeutique dans des domaines de pointe en Normandie : cancérologie, maladie neuro et cardiovasculaires et neurodégénératives...
- Soutenir l'émergence de talents normands pour faire progresser la recherche scientifique en santé.
- Faciliter la modernisation du tissu économique et le développement de nouvelles industries, produits et services.



INCITER LES NORMANDS À PRENDRE SOIN DE LEUR SANTÉ AU QUOTIDIEN

- Soutenir des actions permettant d'agir sur la santé mentale des jeunes 15-25 ans.
- Lutter contre les violences faites aux femmes.
- S'inscrire dans les enjeux et objectifs du Projet Régional Santé Environnement (PRSE 4) aux côtés de l'Etat et de l'ARS.
- Promouvoir le mieux-être et l'amélioration des conditions de travail au sein de la Région et des entreprises normandes.

Aménagement numérique



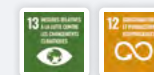
Au-delà du soutien aux infrastructures (fibre optique, CRIANN), la Région accompagne les Normands aux usages durables du numérique : 116 animations numériques dans 34 lieux lors du 2^e festival Interface, 15 expérimentations de tiers-lieux de formation, labellisations nationales (Numérique responsable, Campus Cyber).

La Région renforce l'écosystème de la donnée avec le DataLab Normandie : 6 projets valorisant les données du patrimoine normand lors du 2^e datathon, 3 preuves de concept mobilisant l'IA, 55 jeux de donnée ouverts, 52 cartes et 7 applications publiées (<https://opendata.normandie.fr> ; <https://sig.normandie.fr>).

Le FEDER numérique 2021-2027 a été mobilisé à hauteur de 2,41 M€ pour soutenir des projets de digitalisation de la santé, de l'économie et d'usage de la donnée pour l'aménagement du territoire.



LE NUMÉRIQUE POUR LE CLIMAT



L'appel à manifestation d'intérêt « Numérique pour le climat » a permis d'identifier le numérique comme une des solutions utiles au pilotage de la transition climatique. Au-delà de rendre la Normandie visible sur cette dynamique, des acteurs engagés dans le numérique pour le climat se sont référencés et des premiers projets numériques visant la performance énergétique, le reconditionnement, la modélisation et l'anticipation des risques aux fins d'aménagement du territoire, ont émergé.

Transition environnementale et énergétique



La Région Normandie a déployé en 2024 sa politique énergies, environnement, accompagnement de la transition écologique (ATE), dotée de 27 M€ de fonds Région (52% en investissement, 48% en fonctionnement) et 9,6 M€ de fonds européens. Celle-ci se traduit par un grand nombre d'actions.



Plan Normandie bâtiments durables :

- soutien à la rénovation énergétique de 3 273 logements (+37% par rapport à 2023, maisons individuelles, logements sociaux ou en copropriété) ;
- mise en place du Service public de la rénovation de l'habitat en partenariat avec l'ANAH ;
- soutien à l'écoconstruction.



Energies :

- déploiement des plans Méthanisation, Bois-énergie, Hydrogène et Solaire. 46 projets énergies renouvelables soutenus (7 M€ d'aides attribuées) : chaufferies bois et réseaux de chaleur, photovoltaïque en autoconsommation, géothermie... ;
- étude partenariale sur l'écosystème hydrogène en vallée de Seine avec l'Ile-de-France.



Réalisation du Schéma régional des mobilités bas carbone.



Préservation et restauration de la biodiversité :

- 70 projets de restauration de la biodiversité soutenus (dont 39 nouveaux contrats Natura 2000) ;
- étude cartographique de la trame verte et bleue et élaboration de la trame noire.



Eau et littoral :

- premier dossier programmé de relocalisation d'activité économique menacée par les changements climatiques en secteur littoral (camping à la ferme de Montmartin-sur-Mer) ;
- création d'une cellule d'appui à l'adaptation au changement climatique pour les collectivités littorales.



Economie circulaire :

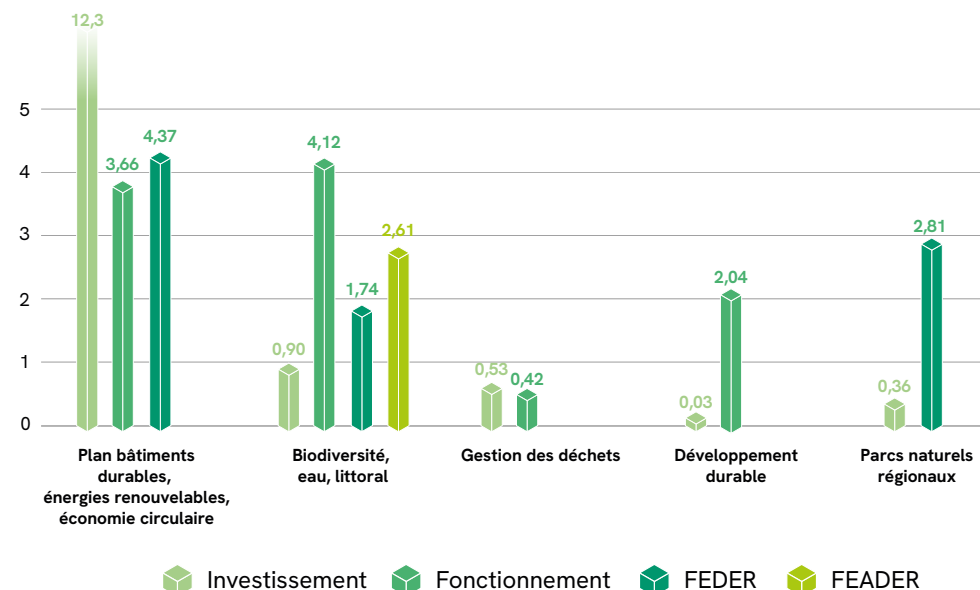
- 19 projets de prévention et gestion des déchets soutenus (centre de tri interdépartemental des recyclables, unité de recyclage et de valorisation de déchets inertes du BTP, tarification incitative, collecte sélective des biodéchets, ligne de lavage de bouteilles, étude pour la mise en place d'une unité de déconditionnement...) ;
- organisation des 4^e assises de l'économie circulaire sur le plastique, 690 acteurs inscrits sur la plateforme NECI.



Accompagnement à la transition écologique et adaptation au changement climatique :

- 71 projets soutenus pour plus de 2 M€ ;
- finalisation des travaux du GIEC normand 2 sur 6 thèmes : climat (actualisation), psychologie, sociologie, économie, droit, haies-bocage ;
- expérimentation Région-ADEME d'accélération de la transition écologique avec 5 collectivités ;
- projet européen porté par la Région Normadap (Pathways to Resilience) pour concevoir des stratégies de résilience climatique ;
- signature des contrats triennaux 2025-27 avec les 4 parcs naturels régionaux.

Répartition du budget Energie, environnement développement durable 2024 (crédits payés) en M€



| ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DE LA NORMANDIE

La culture, le patrimoine, le sport, l'ouverture internationale et la mobilité des jeunes sont des facteurs d'attractivité qui font rayonner la Normandie au-delà de ses frontières. Les fonds européens apportent un levier supplémentaire et déterminant pour faire aboutir de nouveaux projets, multiplier les initiatives et dynamiser les territoires, urbains comme ruraux.





Culture

Transitions du secteur culturel



La Région Normandie poursuit son chantier visant à mieux prendre en compte dans sa politique culturelle et patrimoniale, la question des transitions et transformations (écologiques et énergétiques, notamment), rendues nécessaires par les changements climatiques.

Le secteur culturel est d'ores et déjà impacté par ces phénomènes d'ampleur mondiale. Dès lors, afin que la politique culturelle de la Région conserve une capacité à agir efficacement pour la transformation du secteur et au bénéfice des acteurs présents sur son territoire, il est nécessaire de réfléchir à son adaptation à ces nouveaux enjeux. Pour ce faire, quatre grands types d'actions sont identifiés, avec des temporalités différenciées concernant leur mise en œuvre :

- animation, concertation et diffusion de bonnes pratiques, avec une première application sur la mobilité en ce qui concerne les festivals ;
- révision des dispositifs régionaux et des modalités de conventionnement ;
- évaluation ;
- prospective et veille.

Droits culturels



Dans la continuité de la mise en œuvre effective du dispositif régional « Droits culturels en territoires normands », ont été organisées en 2024 deux rencontres territoriales (à Argentan le 25 novembre et à Saint-Lô le 9 décembre) à destination des élus des collectivités avec les objectifs suivants :

- présenter la politique culturelle de la Région dans l'ensemble des secteurs ainsi que le rôle des agences régionales ;
- faire connaître les interventions culturelles régionales, notamment en milieu rural ;
- souligner le rôle majeur des intercommunalités dans la mise en œuvre d'une politique culturelle de territoire ;
- fédérer les élus locaux (présidents d'intercommunalités et Départements) autour de cette démarche régionale afin qu'ils puissent s'emparer de ce dispositif et développer une politique structurée dans laquelle l'implication des habitants est centrale.

06

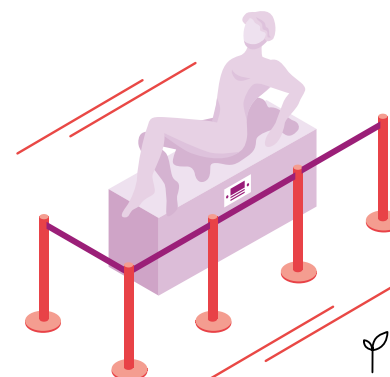
ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DE LA NORMANDIE

Politique patrimoniale



Le service Inventaire est impliqué dans différents domaines prenant en compte le développement durable.

- **Valorisation des espaces naturels** : étude sur les parcs et jardins publics de l'Orne, financement de l'Institut européen des jardins et paysages, implication dans le label « Jardin remarquable », qui accorde une grande attention à l'entretien et à la gestion des jardins, actions de sensibilisation sur les arbres remarquables.
- **Poursuite des missions d'enquête en milieu rural**, notamment à travers les conventions signées avec les Parcs naturels régionaux des Boucles de la Seine et du Perche, où une attention particulière est portée à la mise en valeur des bâtis traditionnels et à leurs modes de restauration.
- **Étude sur le patrimoine de la Reconstruction**, menée à travers le label dédié, qui soulève la question de la consommation énergétique de ces bâtiments, abordée dans le cadre du colloque de novembre.
- **Problématique de la reconversion du patrimoine bâti désaffecté**, en particulier les friches industrielles, qui soulève plusieurs enjeux cruciaux en termes de développement durable et de requalification des territoires.
- **Prise en compte de l'évolution du littoral, dans le cadre de l'Observatoire photographique** du paysage et des études sur les fortifications côtières et l'architecture balnéaire.



Soutien à l'économie du livre



Grâce notamment au soutien de la Région, **Normandie livre & lecture** approfondit son action en faveur de l'écologie du livre : formation interprofessionnelle, organisation de webinaires avec les autres agences régionales du livre au niveau national, animation du réseau Ecologie du livre en Normandie, etc.



INTÉGRER LES TRANSITIONS À LA POLITIQUE PATRIMONIALE

Suite au vote en 2023 des nouveaux dispositifs d'aide à la restauration du patrimoine protégé et non protégé qui intègrent dans les critères d'éligibilité une dimension relative à la transition écologique, 24 dossiers ont été soutenus pour un montant d'environ 4 millions d'€. La question des transitions est abordée via des orientations diverses et cumulatives : **sobriété énergétique dans l'exploitation de l'édifice, utilisation d'énergies renouvelables compatibles avec la réglementation sur les monuments historiques, captation de l'eau par recyclage, utilisation de matériaux biosourcés** issus de circuits courts de production, insertion de clauses environnementales dans les marchés publics, recyclage des déchets par les entreprises de BTP...

En parallèle, les actions structurantes avec des partenaires prenant en compte le développement durable dans leurs missions ont été poursuivies et renforcées :

- financement de l'Institut européen des parcs et jardins, vote d'une convention pluriannuelle d'objectifs de 3 ans (2024-2026) ;
- intégration dans la nouvelle étude de programmation du plan de développement de l'IMEC de la dimension parc et jardin de l'abbaye d'Ardenne.



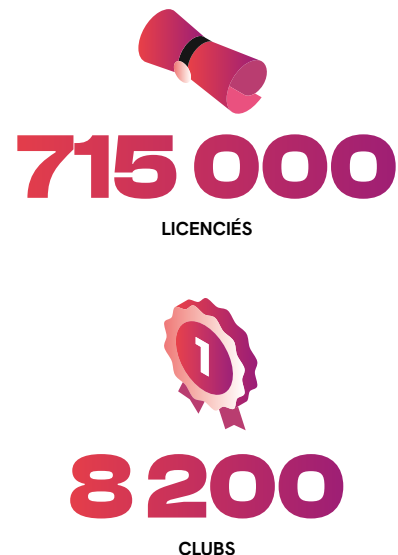
Sport

Le sport représente un levier majeur d'attractivité, d'animation et de vitalité pour la Normandie et ses territoires. C'est aussi un outil au service de l'épanouissement de la population, de l'inclusion sociale et de l'éducation des jeunes. Il s'agit pour la Région de favoriser le développement des pratiques sportives sur tout le territoire et de valoriser l'excellence sportive.

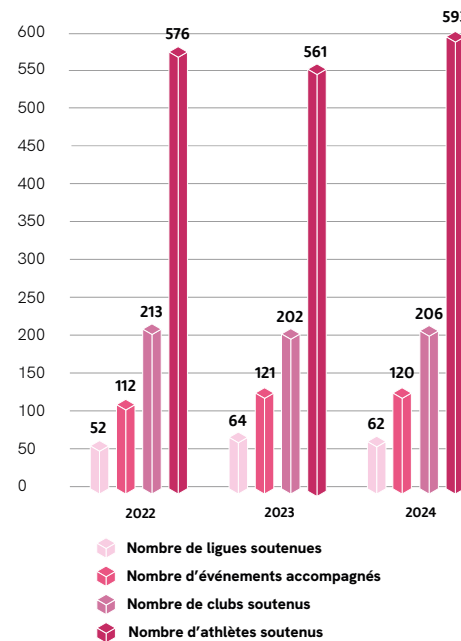
L'année 2024 a été particulièrement marquée par :

- l'organisation de la 1^{ère} édition du **Campus Normandie sport**, événement d'une semaine dédiée à la performance sportive, qui vise à faire monter en « compétences » les encadrants et athlètes normands ;
- la poursuite du programme de **rénovation du Centre sportif de Normandie (CSN)** avec la livraison de nouveaux bâtiments (dojo, halle de beach et pôle médico sportif) ;
- la concrétisation et l'aboutissement du projet d'accueil en Normandie de délégations en amont des Jeux olympiques et paralympiques de Paris avec **une quarantaine de délégations accueillies**, dont 34 équipes issues de 23 pays différents.

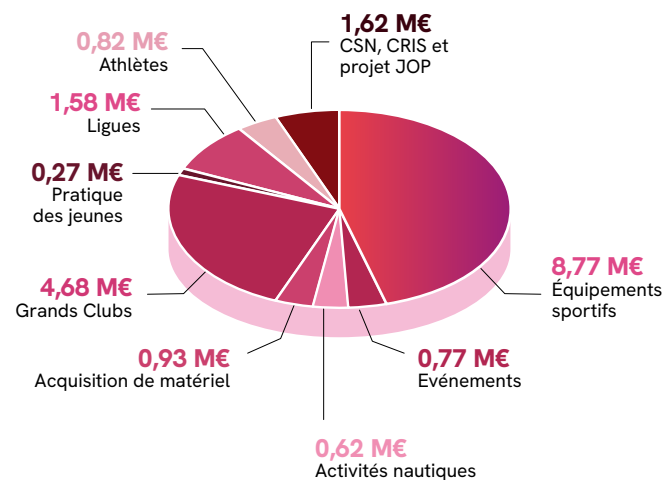
Chiffres clés



Les indicateurs de réalisation



Budget réalisé en 2024



LIMITER L'IMPACT DES PRATIQUES SPORTIVES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Dans la continuité des conclusions du GIEC normand, des réflexions et des actions ont été engagées afin de limiter l'impact des pratiques sportives sur le changement climatique. L'objectif est aussi et surtout de **se servir du sport pour favoriser une prise de conscience plus forte au sein des populations**, à travers notamment les actions suivantes en 2024 :

- le module de sensibilisation aux questions environnementales et aux problématiques du changement climatique mis en place en 2022 dans le cadre de l'action éducative Class Nautic en Normandie, déployé dans 15 établissements avec 20 classes ou groupes et près de 430 jeunes concernés ;
- une journée de sensibilisation organisée le 19 mars 2024 en direction des clubs nautiques partenaires du dispositif Class Nautic en Normandie (22 clubs et 2 ligues concernés) ;
- une rencontre citoyenne avec l'éco-aventurier Matthieu Witvoet organisée le 4 juin 2024 pour permettre à jeunes du dispositif Class Nautic de dialoguer avec une personnalité particulièrement impliquée sur les questions environnementales en lien avec les milieux aquatiques (10 classes ou groupes, soit 188 jeunes concernés).





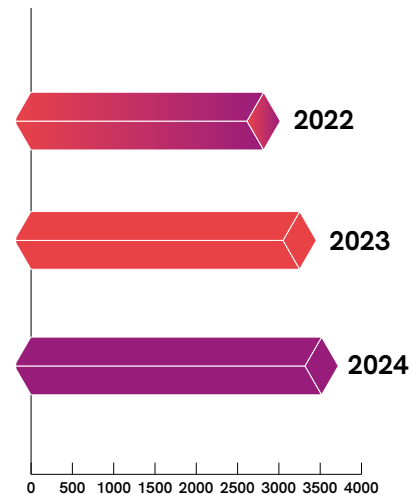
Mobilité internationale des jeunes

Les séjours de mobilité internationale jouent souvent un rôle déterminant dans la construction des projets professionnels et personnels et constituent des atouts majeurs pour l'insertion professionnelle des jeunes. Pour ces raisons, la Région souhaite aider le plus grand nombre de jeunes Normands à bénéficier de ces expériences par le biais de son dispositif Pass Monde qui se décline en :

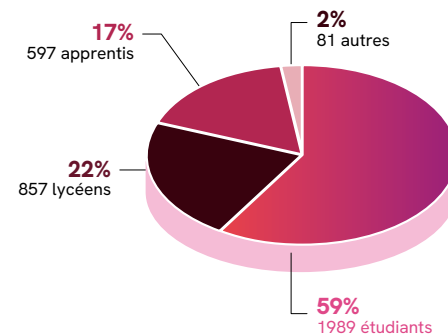
- Pass Monde Etudes secondaires
- Pass Monde Etudes supérieures
- Pass Monde Volontariat
- Pass Monde Initiative

Sur la lancée de 2022 et 2023, le nombre de bourses attribuées a continué à augmenter en 2024. Le montant des aides attribuées en 2024 s'élève à 2,6 M€.

Évolution du nombre de bénéficiaires du Pass Monde



Répartition des bénéficiaires du Pass Monde



Fonds européens : FEDER, FSE+, FTJ, FEADER, FEAMP

Pour la période 2014-2020 (2014-2022 pour le FEADER), la Région Normandie a géré au total plus d'1 milliard d'€ de fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Pour la période 2021-2027 (2023-2027 pour le FEADER), les enveloppes disponibles s'élèvent à environ 825 M€. Concernant le FEDER, le FSE+ et le FTJ, l'année 2024 a été marquée par les derniers paiements au titre de la période 2014-2020 et une nette dynamisation de la programmation 2021-2027.

Les projets FEADER soutenus au titre de la programmation 2014-2022 devant tous être payés au 31 décembre 2025, 2024 a été marquée par une activité intense combinant les dernières programmations et les paiements aux bénéficiaires.

En parallèle, la programmation au titre des fonds 2021/2023-2027 a connu une nette augmentation, que ce soit pour le FEADER ou le FEAMPA.

FEDER FSE IEJ 2014 - 2020 et plan de relance européen (REACT-EU)

Tous les paiements des programmes FEDER FSE et IEJ 2014-2020 ont désormais été réalisés et la Région a transmis ses rapports finaux de mise en œuvre à la Commission européenne afin que celle-ci puisse clôturer définitivement les programmes. La programmation 2014-2020 s'est achevée sur un taux de consommation global de 101% de l'enveloppe allouée au territoire : 101% pour le programme opérationnel Basse-Normandie (PO BN), 99% pour le PO Haute-Normandie (PO HN) et 106% pour les fonds REACT-EU, disponibles pour l'ensemble du territoire.

De manière générale, une large surprogrammation a été nécessaire pour absorber les sous-réalisations voire déprogrammations de certaines opérations en fin de période. Au total, 1 178 projets ont bénéficié d'un soutien du FEDER, du FSE ou de l'IEJ.

FEDER FSE+ FTJ 2021-2027

La programmation pour le FEDER, le FSE+ et le FTJ s'élevait fin 2024 à 180,7 M€ soit 31% de l'enveloppe disponible. Ce taux satisfaisant après deux ans de programmation effective cache des situations différentes selon les fonds : si le FEDER est sur une trajectoire positive, avec 41% des fonds programmés, le FSE+ et le FTJ sont plus en difficulté avec des taux de programmation respectifs de 16% et 7% des enveloppes. L'année 2024 a vu la réalisation des premiers appels de fonds 2021-2027, avec au total près de 22,5 M€ de fonds UE payés aux bénéficiaires, soit 12% des montants programmés (et 4% de la maquette financière).

Le premier objectif de paiement à atteindre est fixé à environ 70 M€ à la fin 2025 : la trajectoire est donc bonne pour le franchir.

FEADER : PDR 2014-2022 et PSN-PAC 2023-2027

Concernant les Programmes de développement rural (PDR), la programmation s'est poursuivie jusqu'en 2024 pour 3 dispositifs (Investissements agricoles, Installation et Leader). Fin 2024, une bonne dynamique d'engagement globale a été constatée, avec un taux respectivement de 102,9% et 102,3% pour les PDR BN et HN. Parallèlement, l'ensemble des dispositifs déclinant les fiches PSN (2023-2027) qui vont être gérées au niveau régional, ont été ouverts, et le taux de programmation s'élève à 33,6% fin 2024.

FEAMPA 2021-2027

La Normandie a programmé un peu plus de 19 M€ de FEAMPA à fin 2024, soit 73% de la maquette 2021-2027 attribuée à la Normandie (26 M€). Les mesures concernant la pêche (jeunes pêcheurs, ports et santé-sécurité à bord), l'aquaculture, la commercialisation et la transformation correspondent à une consommation respectivement de 93%, 77% et 70% de la dotation 2021-2027.

BILAN pour les fonds européens 2014-2022 (au 31/12/2024)

BILAN 2014-2020	FEADER, y compris crédits FEADER transition socle et relance (2021-2022)		FEDER/FSE/IEJ			FEAMP ¹
	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	REACT-EU (Plan de relance)	Partie Normandie du PO National
Enveloppe 2014-2020	136,5 M€ (104 M€ + 32,5 M€)	491,2 M€ (317 M€ + 125,7 M€ + 48,5 M€)	293,8 M€	226,8 M€	115,7 M€	25,4 M€
Nombre de projets programmés	6 265	17 879	621	499	58	501
Montant total programmé	139,4 M€	505,5 M€	291,5 M€	229,7 M€	122,6 M€	25,4 M€
Taux de programmation	102,9%	102,3%	99%	101%	106%	100%
Montant total payé	117,1 M€	448,9 M€	291,5 M€	229,7 M€	122,6 M€	25,4 M€
Taux de paiement	86%	91%	100%	100%	100%	100%



UN PROJET EXEMPLAIRE : LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE 588 LOGEMENTS SOCIAUX AU HAVRE

Une aide FEDER de 4,7 M€ a été octroyée en 2024 au bailleur social Alcéane pour la rénovation énergétique de 588 logements sociaux collectifs situés à l'entrée est du Havre, en vue de l'obtention du label BBC Effinergie Rénovation 2022. A la croisée entre lutte contre le changement climatique et préservation des ressources, ces travaux visent à améliorer l'efficacité énergétique du bâti et à réduire les dépenses de consommation des ménages vulnérables. Cette opération est exemplaire par son ampleur mais également par l'utilisation d'un barème de coût unitaire, modalité de paiement forfaitaire de l'aide européenne liée non plus aux coûts mais aux résultats concrets de l'opération, à savoir le nombre de logements atteignant le label BBC.

BILAN pour les fonds européens 2021-2027 (au 31/12/2024)

	FEADER (2023-2027)	FEDER/FSE/FTJ	FEAMPA
Enveloppe 2021-2027	202,6 M€	575,7 M€	26 M€
Nombre de projets programmés	1 039	384	205
Montant total programmé	68,1 M€	180,7 M€	19,1 M€
Taux de programmation	33,6%	31%	73%
Montant total payé	1,9 M€	22,5 M€	6,7 M€
Taux de paiement	1%	4%	26%

Chiffres clés

22,2 M€
D'AIDES FEDER, FSE+ ET FTJ 2021-2027 versées aux bénéficiaires.

112
NOUVEAUX PROJETS FEAMPA PROGRAMMÉS EN 2024, bénéficiant de 10,2 M€ de crédits européens.

1 743
NOUVEAUX PROJETS FEADER EN 2024, représentant 82,4 M€ de crédits européens.

249
NOUVEAUX PROJETS FEDER, FSE+ ET FTJ 2021-2027, programmés en 2024, pour 128,3 M€ de crédits européens.

Antenne de Bruxelles

En raison de la tenue en juin 2024 des élections européennes, et de la période d'indisponibilité des parlementaires européens qu'elle a engendrée, seules deux sessions de formation aux enjeux européens ont pu être organisées en 2024 pour les élus locaux normands à Bruxelles :

- en janvier 2024, pour une délégation d'une vingtaine d'élus et d'agents des services de la Communauté d'agglomération Seine-Eure ;
- en octobre 2024, pour une délégation d'une dizaine d'élus et d'agents de la mairie de Maltot, de la Communauté de communes Roumois-Seine et de l'Intercom de la Vire au Noireau.

L'outil d'aide au montage de projets européens, JUMP Europe, lancé à la rentrée 2023, a permis cette année d'accompagner une quinzaine de projets dans les domaines de la recherche, formation, mobilité, santé équine, énergie, gestion durable de l'eau et gestion intégrée du littoral.

Les porteurs de projets approuvés ont reçu 1 M€ de fonds européens grâce à cet accompagnement. La Région elle-même a renforcé sa participation à des programmes sectoriels européens, gérés directement par la Commission européenne ou ses agences : ainsi, elle a été intégrée dans un projet de vallée régionale de l'innovation dédié à l'économie circulaire (projet ECIV), cofinancé par le programme Horizon Europe. La Région reçoit 2 M€ sur une période de 5 ans pour sa participation à ce projet.



Forum mondial Normandie pour la Paix



La 7^e édition du Forum, consacrée à la thématique « Ce monde qui nous échappe : comment gagner la paix face aux nouvelles violences ? », a comptabilisé 11 000 participants dont ¼ de jeunes ainsi que 134 intervenants venus de 30 pays.

Déplacements à l'international



Le président Hervé Morin a mené deux délégations en Norvège et au Danemark. Centrées sur le Millénaire de Guillaume le Conquérant, elles comprenaient également un volet énergétique, avec des représentants d'entreprises normandes et du cluster Normandie Energies pour échanger avec les acteurs économiques et avec le port d'Oslo. L'objectif était le développement d'échanges commerciaux et technologiques autour de la capture de carbone (CCS), de l'électrification de l'activité portuaire et du développement de l'éolien. L'enjeu de la diffusion des formations normandes d'ingénierie énergétique et de potentielles coopérations universitaires dans ce domaine a aussi été abordé.

Coopérations décentralisées



Les projets de développement territorial durable à Madagascar portent sur la pisciculture paysanne, la structuration des filières agriculture biologique et commerce équitable, l'éducation aux objectifs de développement durable (ODD) et aux Droits de l'Homme.

Le partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement permet une action locale concertée et complémentaire autour des objectifs de l'Agenda 2030.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES PROJETS EUROPÉENS



En 2024, 23 des 46 projets européens approuvés sur les programmes Interreg et sectoriels étaient en lien direct avec des enjeux de développement durable comme la décarbonation, l'hydrogène, l'économie circulaire et plus largement les énergies renouvelables.

CHAPITRE



| ADMINISTRATION RÉGIONALE

Les services supports et transversaux de l'administration régionale sont mobilisés pour moderniser et simplifier les procédures et les outils de la collectivité. Ils engagent également des démarches concrètes et vertueuses pour adapter les outils, les process et les compétences aux enjeux du développement durable, du climat et du numérique.



© Pierre Galliot

Patrimoine régional (hors lycées publics)

En 2024, les principales actions sur les bâtiments régionaux ont consisté à :

- finaliser les études d'ingénierie de la consolidation du bâtiment Fontenay sur le site de Rouen (budget global de 4,5 M€) ;
- finaliser les études en vue du remplacement des menuiseries extérieures (budget global de 5,2 M€) et relancer les études d'aménagement de la salle Guillaume et de l'auditorium (budget global de 320 k€) sur le site de l'abbaye aux Dames ;
- lancer les travaux de l'opération ISEN à Caen (budget global de 29 M€) et finaliser les études de l'école d'ingénieurs Builders à Epron (budget global de 22 M€) ;
- finaliser les études de la restructuration et de l'extension du CFA de Fauville-en-Caux (budget global : 18,2 M€) ;
- poursuivre les études et les travaux pour la restructuration globale du Centre sportif de Normandie à Houlgate (budget global de 54,5 M€) ainsi que les réflexions pour la valorisation de l'abbaye d'Ardenne à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.



Systemes d'information

Les principales réalisations pour la transformation numérique ont concerné en 2024 :

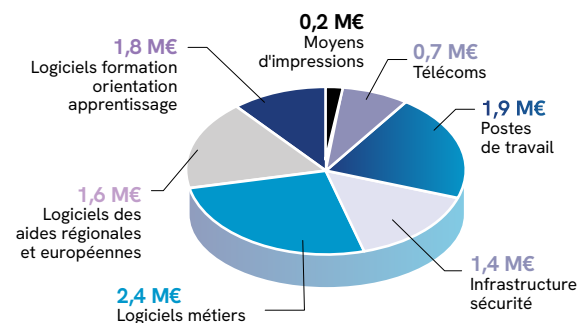
- l'accompagnement des directions métiers (espace des aides régionales et européennes, systèmes d'information financier, des bâtiments et de la formation professionnelle) ;
- des expérimentations sur l'intelligence artificielle (IA) portant notamment sur la rédaction de notes et de délibérations, la relation usager Nomad car, les contrôles des fonds européens, l'optimisation de la gestion documentaire ;
- l'amélioration des infrastructures numériques pour renforcer la sécurité avec la mise en place d'une sonde NDR supervisée par le centre de sécurité opérationnel (SOC) et d'une gestion plus sécurisée des accès réseau ;
- l'exploitation et la sécurité par le renforcement des actions d'exploitation dans le cadre d'une nouvelle organisation mise en œuvre à partir de septembre 2024.



07

ADMINISTRATION RÉGIONALE

Répartition du budget numérique 2024 (hors lycées publics)



NUMÉRIQUE RESPONSABLE (NR), DIFFÉRENTS LEVIER MOBILISÉS



Labellisation NR : la Région est labellisée niveau 1 jusqu'en 2027, traduisant la volonté de s'inscrire dans une démarche de sobriété numérique.

Un MOOC Numérique responsable proposé lors d'une campagne de sensibilisation en 2024 a été suivi par 116 agents des sites administratifs avec des modules développés par l'Institut du numérique responsable (INR).

Des clauses d'achat responsable et l'intégration de la loi AGECE (anti-gaspillage) dans les marchés avec un volet développement durable systématiquement intégré dans les marchés, dans le but de promouvoir des achats numériques responsables (équipements issus du réemploi, matières recyclées, critères sociaux et environnementaux).

Un référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) : la Région respecte les obligations RGAA des sites institutionnels, avec un travail en cours sur certains logiciels gérés en interne.

Ressources humaines



Engagée pour un avenir durable et solidaire, la Région a poursuivi en 2024 ses actions concrètes en matière de ressources humaines.

La Région a renforcé son engagement en faveur du développement durable et de la qualité de vie au travail. **Plus de 600 agents des sites administratifs ont été mobilisés autour des enjeux climatiques**, via des ateliers participatifs et actions de sensibilisation à la démarche climat et biodiversité. Les managers ont bénéficié d'un parcours spécifique dédié à la transition environnementale et sociétale.

Des critères de durabilité sont intégrés dans les pratiques d'achats de formations, favorisant la dématérialisation des supports et méthodes d'apprentissage (e-learning, MOOC, capsules...).

Concernant l'action sociale, en lien avec Région en Santé, **une conciergerie d'entreprise a été déployée aussi dans les lycées**. Elle facilite la conciliation vie professionnelle et personnelle grâce à une offre de services de proximité, en valorisant circuits courts et produits locaux.

Un plan de dépréciation, mesure de cohésion sociale, a permis dès 2024 à 99 agents contractuels non permanents, d'être nommés sur des postes pérennes. Ce plan se poursuivra en 2025 avec 178 situations identifiées.

La dématérialisation de la gestion des frais de déplacements est en cours, avec une mise en œuvre prévue fin 2025. Ce projet simplifiera les démarches des agents, fiabilisera les traitements et réduira l'empreinte environnementale.

Assemblées



Le Conseil régional a siégé 4 fois en 2024 pour adopter **83 délibérations**. Les séances se tiennent dans 3 hémicycles distincts : Caen-la-Mer, Rouen et le Havre. Les déplacements du service se font systématiquement en co-voiturage et à un seul véhicule. En amont de ces séances plénières, **38 commissions intérieures** ont été saisies afin d'émettre des avis sur les projets de délibérations.

La Commission permanente s'est réunie 8 fois pour adopter **1 655 délibérations**. Le service poursuit sa démarche de développement durable en proposant la visioconférence pour les commissions intérieures et la commission permanente, ainsi qu'en essayant de réduire le nombre d'impressions pour les différentes instances.



DEUXIÈME BILAN CARBONE



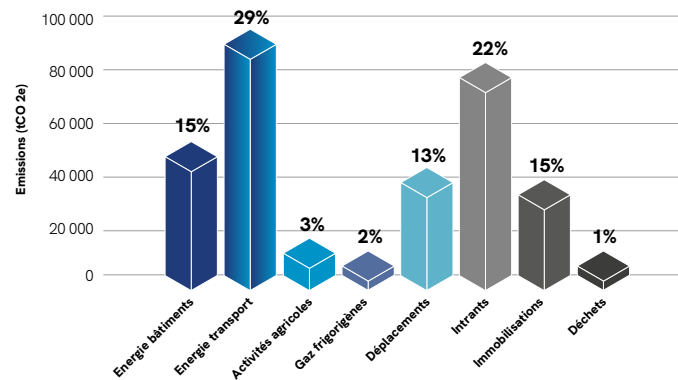
En 2024, la Région a élaboré son 2e bilan carbone, basé sur des données 2022.

Intégré comme une brique de la démarche Climat et biodiversité de la collectivité, pour en mesurer les effets, ce bilan s'établit à 316 000 t CO₂e, en hausse de 7% par rapport à 2019, due à la reprise de compétence des trains Intercités, à l'augmentation des investissements dans les lycées (travaux et ordinateurs lycéens) et des dépenses de formation professionnelle. Malgré les baisses de consommation, les émissions liées aux consommations d'énergie ont également augmenté du fait de l'impact carbone plus élevé des énergies, facteurs d'émissions, par rapport à 2019.

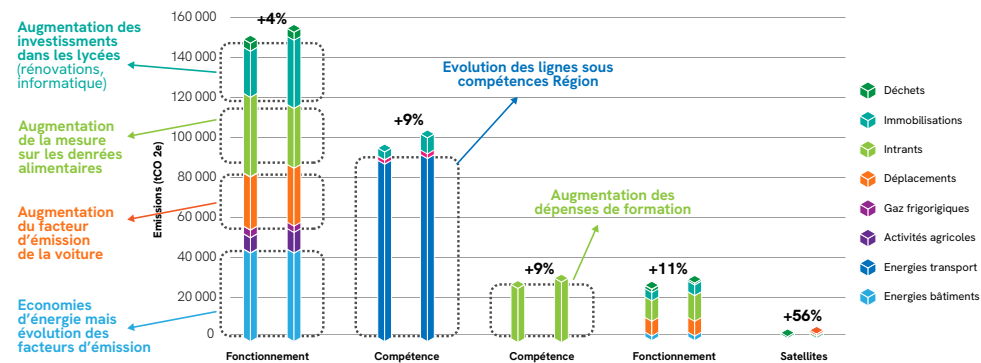


Résultats du bilan carbone 2022 (par poste)

316 000 t CO₂e en 2022 (incertitudes : 14%)



Évolutions 2019-2022 du bilan carbone



Exécution budgétaire

Le contrôle de la dépense par le comptable public fait ressortir **une diminution du nombre et du taux d'erreurs depuis 2020**. Ainsi, les actions de formation entreprises auprès des gestionnaires financiers et référents financiers ainsi que les contrôles exercés par le service Exécution comptable et financière contribuent à la professionnalisation des acteurs de la chaîne comptable et à cette évolution positive.

Contrôle des structures externes à la collectivité

Le volume d'analyses de la santé financière des structures bénéficiaires de soutien régional se stabilise avec **56 analyses réalisées en 2024**.

Cela a permis d'ajuster le soutien régional pour certaines d'entre elles.



Évaluation des politiques régionales et des programmes européens

Quatre évaluations se sont achevées en 2024 dont une dédiée à l'impact de l'approche territoriale des programmes opérationnels FEADER 2014-20 (GAL LEADER et trois pour les politiques régionales). L'évaluation du dispositif **Conseil agricole stratégique environnemental et économique** (CAS2E) et l'évaluation in itinere du **Pack numérique lycéen** ont été réalisées avec l'appui d'un prestataire tandis que celle sur **les écoles de production** et la Fédération nationale des écoles de production a été réalisée en interne. Les synthèses de ces évaluations sont diffusées sur le site de la Région (<https://www.normandie.fr/budget-et-evaluation-des-politiques-publiques>).



DÉPLOIEMENT D'UN BUDGET VERT



Dans le cadre de la démarche Climat et biodiversité de la Région, **une analyse de l'impact environnemental des dépenses a été menée pour la première fois** sur l'exercice 2024. Ce « budget vert » affiche une ambition politique volontaire, au-delà de l'exigence légale. Les investissements à hauteur de plus de 300 M€ réalisés en matière de transport ferroviaire en 2024 contribuent à un bilan encourageant avec 41% de dépenses ayant un impact favorable ou très favorable. 759 M€ ont été analysés sur 992 M€ d'investissements.

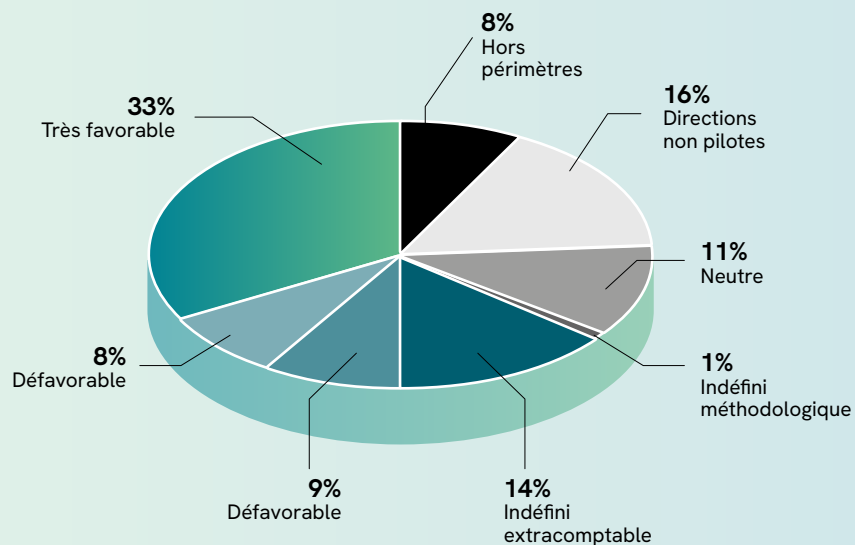
Stratégie et pilotage de l'achat régional



La politique d'achat responsable régionale continue de s'étoffer en 2024 avec, par exemple, une contribution au plan d'action pour une sobriété numérique. La Région contribue également au **développement des clauses sociales dans les marchés publics normands**, en soutenant aux côtés des services de l'Etat, la création d'une fonction de coordination des facilitateurs de clause sociales au niveau régional.

Pour préparer à l'échéance de 2026, à savoir la **prise en compte systématique de critères de développement durable dans les marchés publics** (en conformité avec la loi Climat et résilience), l'outil « boussole DD » est déployé auprès des acheteurs. Cet outil fondé sur le cycle de vie du point de vue environnemental et basé sur le recours accru à l'économie sociale et solidaire concernant le volet social, doit permettre de calibrer au mieux les exigences régionales en matière de développement durable dans les futures consultations de la commande publique.

Budget vert : qualification de l'impact des dépenses



41%

DES DÉPENSES ONT UN IMPACT FAVORABLE OU TRÈS FAVORABLE
(408,6 M€ SUR 992,1 M€)

Chiffres clés

EN 2024,
ONT ÉTÉ ORGANISÉES :

10

RÉUNIONS DE BUREAUX

86

RÉUNIONS DE COMMISSIONS

31

RÉUNIONS DE GROUPES DE TRAVAIL

CESER

L'année 2024 a été marquée par l'installation de la nouvelle assemblée du CESER et le renouvellement de ses instances de gouvernance.

Le CESER a **siégé 4 fois**, formulé un avis sur **20 délibérations** de la Région, adopté une étude sur la filière cidricole (saisine Région) et réalisé **3 contributions sur : Santé emploi-formation, Innovation en santé et Travail et emploi** pour réussir la planification écologique.

Il a participé au colloque du CESE sur le thème de l'eau et au 1^{er} Forum européen du Réseau transnational atlantique à Huelva.

Il a également travaillé sur le fret, la santé mentale, l'accès à la santé en 2050 et le budget vert.

Retrouvez toute l'actualité de la Région Normandie sur

www.normandie.fr

et les réseaux sociaux



RÉGION
NORMANDIE

Abbaye-aux-Dames ■ Place Reine Mathilde ■ CS 50 523 ■ 14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 98